
HISTOIRE D'ARCY-SUR-CURE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECOLÉS

Par M. l'abbé A. PARAT,

INTRODUCTION

ArCy-sur-Cure, qu'on appellerait mieux ArCy-les-Grottes, est un gros bourg du département de l'Yonne qui commença d'attirer fort l'attention des savants de Paris au xvii^e siècle. Il devait à ses grottes, qui n'avaient point alors de rivales en France, cette célébrité qu'à notre époque on a vu s'accroître à la suite de grandes découvertes. On lisait donc, à l'égal des villes, le nom d'ArCy dans les descriptions des voyageurs, dans les encyclopédies et dans tous les livres de science.

C'était pourtant, à cette époque, dans sa vallée étroite, peu abordable, une localité sans relief, aussi peu connue que son histoire. La route royale qui traversa son territoire, mais tout à l'extrémité nord-est, ne lui apporta aucun mouvement. Seuls, le commerce de ses vins et l'entreprise du flottage lui donnaient en certains temps un peu d'animation. Il en fut ainsi jusqu'au jour où la grande route d'abord, puis le chemin de fer sillonnant la vallée vinrent transformer le bourg villageois en lui créant des débouchés et en lui amenant des flots de visiteurs.

Cette vallée de la Cure, si délaissée aux siècles précédents, avait cependant connu des temps mémorables, car elle fut à toutes les époques un chemin très fréquenté et un site préféré pour le stationnement des populations. Le territoire d'ArCy, grâce à ses escarpements et à ses grottes, avait reçu, le premier, la visite des préhistoriques, chasseurs d'ours et de renne, puis des peuplades pastorales et agricoles pourvues d'instruments de pierre et d'os comme les primitifs. Enfin, des groupes

d'industriels apportant les métaux, le bronze, puis le fer, avaient occupé la vallée. Les derniers venus de ces immigrants ont un nom dans l'histoire : ce sont les Celtes ou Gaulois, dont César a parlé longuement.

Rome était alors la grande puissance conquérante; elle eut vite soumis la Gaule divisée. Ses habitants, devenus subitement des Gallo-Romains, créèrent à Arcy des établissements qui durèrent quatre siècles. Les barbares Francs et Burgondes vinrent à leur tour, sur les ruines de l'invasion, se mêler à la vieille société, ne laissant guère que des cimetières comme témoins de leur occupation. Alors commence le Moyen Age, le règne de la féodalité où les seigneurs d'Arcy brillent au premier rang dans le comté d'Auxerre. Auprès de leurs forteresses, s'élèvent les monastères dont ils sont les bienfaiteurs et quelquefois les persécuteurs, et à qui ils devront d'être inscrits dans l'histoire grâce à leurs libéralités.

Le château-fort d'Arcy joue un rôle actif dans la guerre de Cent Ans; puis ses seigneurs se mêlent ardemment aux luttes religieuses du protestantisme. Mais la paix se fait et la vie uniforme des châteaux, dépouillés des plus grands privilèges, n'est plus troublée que par des procès interminables. Tout à coup le vieil édifice social se dissout, et la Révolution ajoute à Arcy une page d'histoire émouvante. C'est à l'approche de ce grand événement et dans ses suites que l'on saisit le mieux dans ses détails la vie intime de la bourgade.

Le territoire d'Arcy doit donc à ces mouvements de population, que lui a valu sa situation privilégiée, d'offrir les éléments d'une histoire. On pouvait hésiter à mettre un pareil titre à une suite d'événements remontant si haut et où les lacunes l'emportent certainement sur les faits positifs, comme si quelques anneaux séparés devaient s'appeler une chaîne. Mais alors quel bourg, quelle ville même oserait prétendre à cet honneur ?

Si la terre d'Arcy n'a pas la célébrité de certaines villes du pays auxerrois ou avallonnais, elle compte du moins, ce qui lui est particulier, une lignée d'occupants dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Dans des archives à elle qui relèvent de l'archéologie, elle nous fait assister au défilé ininterrompu des civilisations sauvages, barbares, civilisées qui ont laissé des vestiges dans les grottes, les tumulus, les villas et les cimetières. Quant aux archives historiques, elle a sa place marquée à toutes les époques, et souvent brillante, par ses

châteaux et ses familles. Ce sont là des documents dont la source est inépuisable et que cette histoire n'a pas la prétention d'avoir réduits à néant.

Avant d'entrer dans les développements de cette histoire, il est utile de connaître le territoire d'Arcy dans ses grandes lignes; une rapide excursion nous montrera son aspect général. Dans cette description, on comprendra le territoire de Bois-d'Arcy dont l'histoire se confond avec celle d'Arcy jusqu'en 1781 (1).

La terre actuelle d'Arcy, représentant, quoique un peu réduit, le domaine du propriétaire gallo-romain, et comprenant une surface totale de 2.980 hectares, est traversée par la Cure à égale distance de son confluent avec l'Yonne, à Cravant, et avec le Cousain, à Blannay. La rivière, qui cote à Arcy, sous le pont, 123 mètres 54 d'altitude, se développe sur 6 kilomètres environ, avec une pente de 8 cent. par 100 mètres environ (2), et forme entre Saint-Moré et Arcy deux anses profondes bordées de côtes rapides ou d'escarpements élevés qu'excavent des grottes nombreuses.

Sur la rive droite, la bordure de la colline, assez découpée, s'élève jusqu'à un plateau uniforme, et l'ensemble de cette partie du territoire forme sensiblement un carré de 3 kilomètres de côté. Son plateau est traversé en diagonale par un vallon profond décrivant un arc de cercle au milieu duquel se cache, auprès d'une fontaine abondante, le hameau du Beugnon. Des bois en occupent le débouché et l'ancienne route royale sillonnait ses hauteurs. De ce côté, l'altitude est de 225 mètres.

La rive gauche est très différente d'allure, elle offre une queue allongée vers le sud de 8 kilomètres et disposée en terrasses successives qui s'élèvent à près de 300 mètres. Le terrain est très accidenté et garni de bois, à tel point qu'on dirait une forêt percée de quelques clairières au milieu desquelles s'élèvent, loin du chef-lieu, les hameaux de Lac-Sauvin et de Bois-d'Arcy. La principale terrasse de cette colline est traversée par la voie romaine d'Agrippa qui occupe, sur ce côté, la même position que la route royale sur l'autre plateau.

(1) Pour tout ce qui concerne Bois-d'Arcy, voir *Etude rurale. Bois-d'Arcy et son prieuré*, abbé Parat, Bull. 1906.

(2) La pente est une fois plus rapide de Saint-Moré à Pierre-Perthuis.

Il y a à Arcy, dit la *Statistique géologique de l'Yonne*, 80 puits dont 3 communaux de 5 mètres de profondeur, traversant une terre rouge compacte, du sable de rivière avec bois décomposés et fragments de coquilles, enfin une couche caillouteuse où se trouve la nappe d'eau. Dans le coteau de la rive gauche, il y a deux puits dont l'un, profond de 25 mètres, traverse le rocher au-dessous de 5 mètres de terres et pierres éboulées. Un puits à Lac-Sauvin descend à 30 mètres.

I. — LES TEMPS GÉOLOGIQUES

L'histoire d'un pays, c'est l'histoire de ses habitants et de tout ce qui s'y rattache. Quand les connaissances viennent des documents écrits ou de la tradition, c'est l'histoire proprement dite; si les vestiges laissés par des populations, inconnues d'ailleurs, sont les seules sources, c'est alors la préhistoire. Mais l'esprit de l'homme ne s'est pas arrêté là, il s'est demandé quels événements se sont déroulés avant l'arrivée de l'homme, c'est-à-dire quelle a été la formation de la terre qui le porte et fournit à ses besoins. C'est aussi de l'histoire, et elle nous est apprise par la science de la géologie qui retrace le passé du globe, ces temps démesurés pendant lesquels la terre se formait au sein des eaux peuplées de myriades d'êtres et allait devenir un séjour habitable préparé par la Providence pour le roi de la création.

C'est donc une page à esquisser pour le territoire d'Arcy, qui ne sera pas la moins intéressante, car il offre des particularités qui font sa renommée. Les terrains les plus anciennement formés se trouvent dans le Morvan, ils ont un aspect cristallin et grenu qui les distingue du calcaire. Ces couches du *terrain primitif* furent disloquées par l'éruption du granit qui représente les produits volcaniques les plus anciens et avec elles la première terre ferme. C'était alors le régime des eaux et, dans les fonds de mer, se déposaient l'argile, le sable et principalement la boue calcaire qui allait prendre la consistance de pierre. Ces dépôts calcaires, que les géologues appellent le *terrain secondaire*, forment le sous-sol d'Arcy en totalité.

Mais la croûte ainsi établie ne restait pas immobile, elle subissait des mouvements qui relevaient certaines parties et abaissaient les autres. C'est ainsi que les montagnes du Jura

se formèrent et entraînent hors des eaux tous nos terrains qui en géologie, pour cette raison, portent le nom de jurassiques. Le dépôt calcaire ne fut pas le seul : les argiles, les sables, les grès ferrugineux, la craie et ses silex, qui recouvrent l'Auxerrois en partie et le Sénonais, s'étendaient un moment jusqu'au Morvan. Mais les eaux ont détruit, entraîné presque complètement ces couches. On les reconnaît seulement dans quelques rognons de silex et de pierres de fer qui se rencontrent autour de Bois-d'Arcy.

Le terrain secondaire, par un mouvement du sol qui le replongea sous les eaux, reçut de nouvelles couches d'argile et surtout de sable qui, à leur tour, ont disparu, car une fois la terre revenue à l'air, elle fut lessivée par les pluies, et il ne resta plus que des nids d'argile sableuse jaune et rouge dans les creux ou de gros blocs de grès bariolés sur les plateaux. Il y a plusieurs de ces roches à Bois-d'Arcy, entre autres celle qu'on appelle « la Pierre Bie (bise) », et plusieurs crots contiennent aussi des argiles de couleur. Ces dépôts font partie du *terrain tertiaire* qui est le terrain propre de Paris et de ses environs.

Quand le sol fut définitivement sorti des eaux marines, il eut à subir l'influence des eaux du ciel qui lui donnèrent le relief que nous lui voyons. Alors les vallées se creusèrent et les matériaux charriés par les rivières se déposèrent en partie en chemin, remplissant la plaine et s'arrêtant même, au fur et à mesure du creusement, sur les terrasses des pentes. Ces alluvions forment le *terrain quaternaire* qui est contemporain, pour ses derniers dépôts, des hommes préhistoriques. Ce terrain n'est pas inconnu à Arcy : on trouve un épais placage de sable granitique derrière les fossés du vieux château où il est exploité; au-dessus de la côte des grottes, les champs contiennent des cailloux roulés qui marquent le passage de la rivière primitive. Bois-d'Arcy est lui-même au milieu d'une ancienne vallée qui fut ébauchée, puis abandonnée par les eaux de la Cure allant alors d'Asquins, en ligne droite, se jeter dans l'Yonne à Mailly; des alluvions qui montent jusqu'à 100 mètres au-dessus de la vallée actuelle en sont le témoignage. Toute la vallée de la Cure est remplie des sables du Morvan et de gros blocs roulés de granit gisent çà et là dans la plaine.

Les différents terrains qui composent ce qu'on appelle le bassin de la Seine sont donc presque tous représentés sur le

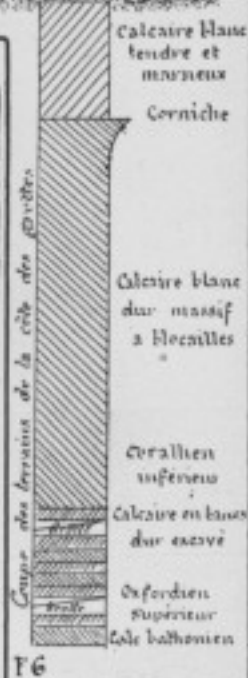
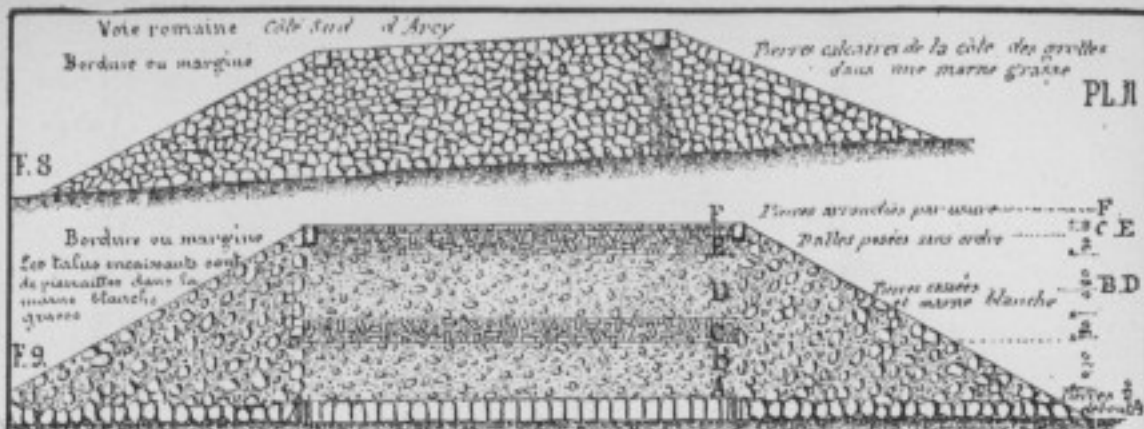
territoire d'Arcy. Mais le plus important, à tout point de vue, est le terrain secondaire formé des calcaires variés qui, sur 150 mètres d'épaisseur, forment les collines. On pourra étudier ce massif à la côte des Grottes ou mieux à la montée du chemin neuf qui, de Saint-Moré, gagne le plateau de Lac-Sauvin.

On trouve, à la base, des bancs épais d'une roche jaunâtre que les géologues appellent le calcaire bathonien. Puis vient un calcaire gris en dalles ou en plaquettes qui contient des rognons siliceux (des *chailles*, du vieux mot chaillou dit pour caillou), qui est le calcaire oxfordien supérieur et, pour les laboureurs, le terrain de fortune. Enfin, une grande épaisseur de calcaire blanchâtre, cristallin et qui n'est pas disposé en bancs, forme des escarpements et s'étend sur tout le plateau : c'est le calcaire corallien. Toutes ces assises, autrefois fonds de mer, renferment les débris des êtres inférieurs qui vivaient dans les eaux. A Vassy, on rencontre des empreintes de poissons, des vestiges de grands crocodiles; à Arcy, ce sont seulement des mollusques dont il reste la coquille ou son moulage et des coraux qui rappellent le corail de nos mers. Ce sont là des fossiles qui pourraient entrer dans la composition d'un musée. (Pl. II, fig. 6) (1).

Mais un trait particulier au paysage d'Arcy, et qui saisit le voyageur, ce sont les grands escarpements des bords de la Cure, à la côte des Grottes, qui se montrent sur une seule rive et ne se voient, dans toute la vallée, ni en amont ni en aval de cet endroit restreint. Ce fait tient à une formation calcaire très singulière qu'un géologue a mise en lumière (2). Tandis que les collines de la rive droite appartiennent entièrement au calcaire appelé lithographique qui ne donne lieu à aucun accident extraordinaire du sol, celles de la rive gauche sont disposées en terrasses qui s'élèvent jusqu'à Bois-d'Arcy où le dernier gradin atteint 300 mètres d'altitude. Elles doivent cette disposition au calcaire corallien qui forme au milieu de l'autre calcaire un îlot ou récif de coraux d'une roche massive très

(1) Les plans et figures de cette histoire sont dus au zèle et au talent de M. Charles Mignard, membre de la Société des Sciences, ancien chef de bureau des travaux publics, à la Préfecture.

(2) J. Lambert, *Etude sur le terrain jurassique moyen de l'Yonne*. Bull. 1884, p. 56. La simple mention « Bull. » veut toujours dire le *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne*.



résistante. Cet îlot, qui finit en pointe entre Arcy et Saint-Moré, s'étend au sud-ouest dans la direction de Châtel-Censoir, aux environs duquel il forme les escarpements du Saussois et de Surgy.

Les eaux de l'époque quaternaire, profitant des mille fissures que les mouvements de l'écorce terrestre occasionnèrent dans la roche calcaire, se répandirent dans le massif et, par leur acidité corrodante, creusèrent des cavités de toutes sortes. Les unes sont à la surface du sol et s'appellent crots quand elles sont sèches et soilles quand elles retiennent l'eau au moyen d'une couche d'argile tertiaire qui les tapisse. Les autres sont souterraines, parfois de grande dimension, ce sont les grottes ou cavernes, qui donnent à Arcy une note particulière de pittoresque.

Les cavités superficielles, toutes sur la rive gauche, sont nombreuses. Les plus importantes sont celles de Bois-d'Arcy : le Grand-Crot, de 25 mètres de diamètre et de 7 mètres de profondeur, autrefois rempli de terre jaune qu'on avait prise pour de l'ocre; les Grandes-Soilles, de 15 mètres de diamètre, et les Petites-Soilles; le Lac (on dit La), sur le chemin de Montillot, qui est une soille de 30 mètres de longueur. Auprès du Lac-Sauvin, les crots dominent : il y a celui du Montapot, long de 75 mètres, que les gens appellent l'église Saint-Phal, celui du Buisson-de-Louze mesurant 40 mètres et autrefois rempli des alluvions de l'ancienne rivière de Bois-d'Arcy. Deux grands crots, de 100 à 150 mètres de diamètre, mais peu profonds, se voient encore près de Lac-Sauvin, au nord. Il n'existe rien de semblable sur la rive droite où les calcaires marneux ne se prêtent pas aux excavations. (Pl. II, fig. 1.)

On doit rapprocher de ces faits les pertes de ruisseaux qui sont dues à des conduits souterrains. C'est ainsi que le rû de Tameron, qui coule seulement l'hiver, disparaît sur le territoire de Bois-d'Arcy et arrive rarement jusqu'au rû de Brosses, lequel se perd aussi pour reparaitre à la fontaine de Réchamey, près des rochers du Saussois. La fontaine du Beugnon est dans le même cas, elle coule abondamment, mais sans aller bien loin. Une source qui sort au bord de la rivière, à Arcy, au gué Saint-Jean, en formant un petit ruisseau, indique un réseau de canaux qui drainent les eaux pluviales des collines de la rive droite en formant parfois de petits effondrements sur leur passage.

L'attention doit s'arrêter un instant à la côte des Grottes si

souvent visitée par les touristes en quête du pittoresque, par les géologues à la recherche des phénomènes naturels, par les préhistoriens à la découverte des abris primitifs de l'homme. Il y a dix-huit grottes sur le territoire d'Arcy, toutes situées autour de la première anse (1) en amont. Les plus curieuses sont : la Goulette où la Cure s'engouffre en partie et va ressortir, après un parcours de mille mètres, dans le lit de la rivière au-dessous du Chastenay. Plus loin, on admire deux abris sous roche dont le plus grand, de 36 mètres de longueur, sert aux groupes nombreux de voyageurs. A côté, s'ouvre la célèbre grotte des Fées dont l'entrée est monumentale; c'est une galerie droite fermée, de 146 mètres de longueur, avec des chambres latérales et une boucle terminale. Elle a servi de repaire à l'ours des cavernes et d'abri aux préhistoriques. A droite de l'entrée, un éboulement curieux de grosses roches masque l'Entonnoir ou Abîme des Fées formant la tête d'un canal souterrain qui porte, aux grandes crues, l'eau débordée au lieu dit le Moulinot. Il y avait, en effet, un petit moulin à cet endroit qui tournait grâce à la fontaine de l'endroit et à cette dérivation de la Cure qui, avant l'établissement du chemin de halage, était permanente. (Pl. II, fig. 2.)

Puis viennent la grotte de l'Ours dont les cailloux roulés dénotent un ancien passage de la rivière; la grotte du Trilobite élevée de 3 mètres au-dessus de la vallée où s'est trouvée la preuve de crues anciennes portant le sable à 6 m. 50 au-dessus de l'étiage, alors que les plus fortes de notre époque atteignent à peine 4 mètres. Cette grotte, de 50 mètres de longueur, était très riche en débris laissés par l'homme. La grotte de l'Hyène, la grotte du Cheval, de dimensions inconnues, anciens abris préhistoriques. Sur la pente nord de la colline : la grotte des Nomades, au bord de la route nationale, qui pourrait être un bras de dérivation de la Grande Grotte, à en juger par ses dépôts de rivière.

Arcy doit à ses grottes, c'est ainsi qu'on appelait la Grande Grotte seule, d'avoir été connu de la France entière dès le XVII^e siècle (2). Quelques vestiges trouvés à l'intérieur vers l'entrée font croire qu'elle fut visitée par les Gallo-Romains; mais son histoire ne remonte qu'au règne de Louis XIV. Jacques de Clugny, lieutenant général au bailliage de Dijon, en rési-

(1) Abbé Parat, *les Grottes du bassin de l'Yonne*, Bull. 1909.

(2) Abbé Parat, *la Grande Grotte d'Arcy*, Bull. 1905.

dence à Avallon, y fut envoyé par le ministre Colbert en 1666; il en donna la première description. Puis c'est Pierre Perrault, architecte et médecin à Paris, qui en parle dans son livre sur *l'Origine des fontaines* (1674).

Le XVIII^e siècle nous apporte une douzaine de relations où se montrent quelques observations savantes. On compte Martineau de Soleines, du présidial d'Auxerre, envoyé par le duc d'Orléans (1716); François Morand, de l'Académie de médecine (1754); Guettard, de l'Académie des sciences, et l'abbé Jobineau qui communiquent, les premiers, des notes sur la grotte à cette Académie (1754); Buffon, l'illustre naturaliste, et son collaborateur Daubenton qui veulent voir dans les grottes d'anciennes carrières (1740 et 1759); Pasumot, ingénieur géographe, professeur de sciences au collège d'Auxerre, à qui l'on doit la description la plus précise, la plus étendue et la plus savante de ce temps, accompagnée de plans et figures (1763). Il faut citer encore le poète Dorat (1765); Valmont de Bomare, dans son *Dictionnaire d'histoire naturelle* (1775), et Philippe Bertrand, de Sens, ingénieur, auteur d'un traité de géologie (vers 1798).

Avec le XIX^e siècle, l'étude de la grotte sous toutes ses faces se poursuit, contre le conseil du poète Dorat qui avait dit :

Sans les approfondir, contemplons ses ouvrages.

Ne jugeons point : doutons, c'est la vertu des sages.

Deville, professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de l'Yonne, écrit un voyage aux grottes d'Arcy où il dit que les visiteurs trouvaient à l'entrée une lanterne et une corde goudronnée, puis exploraient sans guide ces galeries alors peu frayées (1803). Desmarests, naturaliste, inséra dans l'Encyclopédie méthodique l'article concernant les grottes. Le célèbre astronome Lalande, après une visite, écrit ses impressions dans le *Journal de l'Empire* (1805); et déjà le préfet de l'Yonne Rouger de La Bergerie avait fait un rapport envoyé au Ministre de l'Intérieur dans la statistique du département. Un auteur anonyme, dans un manuscrit de 1817, fait une description détaillée et savante avec plans, assez semblable à celle de Pasumot.

Il y a un arrêt dans les études, mais les progrès de la géologie leur communiquent un nouvel essor. L'*Annuaire de l'Yonne*, à ses débuts (1837), contient un article de l'ingénieur Arrault, de Toucy. La Société géologique de France, dans sa

réunion tenue à Avallon en 1845, s'intéresse grandement à la grotte dont Belgrand, le célèbre ingénieur, fait lever le plan reproduit par le *Magasin pittoresque* (16^e année). Georges Cotteau, le savant géologue, fait un rapport au Congrès scientifique de France tenu à Auxerre en 1858. *La Statistique géologique de l'Yonne*, de Leymerie et Raulin (1858), le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, de d'Orbigny (1868); Jules Lambert, dans son *Etude du terrain jurassique moyen de l'Yonne* (1884); Velain, professeur de géographie physique à l'Université, dans la *Grande Encyclopédie* dite de Berthelot (1885); Martel, le célèbre explorateur, dans son ouvrage *les Abîmes* (1894); Stanislas Meunier, professeur de géologie au Muséum, dans un livre populaire *Nos Terrains*, traitent à des points de vue différents de la Grande Grotte d'Arcy. Les étudiants de l'Université de Paris, sous la conduite de leurs maîtres, viennent visiter ce coin fameux où tous les phénomènes géologiques se sont donné rendez-vous et qui offre « un sujet d'études le plus varié et le plus expressif » (Velain).

Avec les savants, il faut citer quelques voyageurs de marque dont l'histoire note les visites. C'est le maréchal Vauban qui était « allé exprès »; dom Plancher, l'historien de la Bourgogne (1726); l'évêque d'Auxerre de Caylus avec M. de Sainte-Pallaye (1728); l'abbé Lebeuf, l'historien d'Auxerre; la duchesse de Berry, conduite par le marquis de Gasville, préfet de l'Yonne, et qui fit graver son nom « Caroline » sur le rocher du Calvaire (1829).

La Grande Grotte est un des quatre canaux souterrains, le plus considérable, qui portaient une partie des eaux de la Cure à travers la colline, tandis que l'autre partie s'écoulait par l'anse allongée. C'est une galerie droite, actuellement longue de 450 mètres, large de 10 à 40 mètres et haute, au plus, de 8 mètres, formée de plusieurs salles que réunissent des passages étroits et qu'on appelle salles du Désert, de la Vierge, des Décors, de Sainte-Marguerite, des Eboulements, de la Danse, des Vagues et Dernière. (Pl. II, fig. 1.)

Elle est creusée dans le calcaire oxfordien supérieur et doit sa formation d'abord à la corrosion que les eaux du plateau, s'infiltrant par une fente (diaclyse) très visible sur toute la longueur, ont produite dans la roche; puis à l'érosion ou à l'usure que les eaux de la rivière dans leur passage ont causée dans la fente primitive. Ce canal de dérivation avait, au commencement, son entrée au niveau de la rivière et sa sortie à

la source du Moulinot. Les éboulis de la côte ont obstrué l'ouverture ancienne, et c'est grâce au décollement assez récent de la voûte que s'est établi le passage actuel placé à 7 mètres au-dessus de la vallée. De même, le canal, à sa sortie, s'est obstrué par l'affaissement de la voûte, bien visible à la salle des Vagues et, à l'extérieur, dans les champs. De sorte que l'écoulement des eaux se fait aujourd'hui par une voie souterraine; mais, de ce fait, il manque environ 80 mètres au parcours entier de la grotte primitive, et 20 mètres ont disparu depuis le XIX^e siècle.

La grotte est un vrai musée; les simples visiteurs admirent dans cette vaste cave naturelle mille curiosités qui sont le produit de la goutte d'eau déposant du calcaire cristallin, soit à la voûte en tombant ou sur le plancher en rejaillissant. Il se forme ainsi des aiguilles, des colonnes, des cônes, des bourrelets, des draperies qui sont les stalactites, les stalagmites et les incrustations du géologue auxquelles les guides donnent des noms tirés de leur ressemblance avec certains objets.

Ceux qui étudient la nature voient d'autres particularités intéressantes, par exemple la nappe de cailloux roulés qui s'étale sous la Coquille de Saint-Jacques ou qui se dresse jusqu'à la voûte dans la salle de la Vierge, indices certains du passage de la rivière. Dans cette salle, au pied des alluvions, s'enfonce dans le plancher rocheux une fosse que les pierres en tournoyant sous l'action de l'eau ont creusée. C'est dans cette véritable « marmitte de géant » qu'a été trouvée une dent d'hippopotame, animal de l'époque quaternaire. (Pl. II fig. 3.) Ils voient le Lavoir des Fées qui forme une branche du canal de la grotte qui paraît aboutir à la grotte des Noanades; le Lac qui marque le niveau des eaux de la Cure, et le gros pilier voisin, de 60 mètres de longueur, qui s'élève isolé au milieu de la plus grande salle et partage la galerie.

Cet examen assez aride des grottes est déjà de l'histoire, en dehors même de l'intérêt scientifique, car les grottes ont fait la célébrité d'Arcy et, pendant trois siècles, elles ont vu passer des personnages éminents, des littérateurs, des artistes, des savants allant à la recherche du beau et du vrai. Elles ont servi de sujet de démonstration aux géologues pour l'action des eaux souterraines et aux préhistoriens pour la connaissance des premiers âges de l'humanité. Il est peu de localités qui aient tant occupé l'attention des chercheurs, et ce fait, qui

ne cessera jamais d'amener les touristes et les savants, illustre déjà l'histoire du territoire d'Arcy.

II. — LES AGES PRÉHISTORIQUES

L'histoire du territoire d'Arcy, entendue dans le sens large, commence à l'arrivée des peuplades primitives innommées qui vinrent s'établir dans la vallée de la Cure. Ils précédaient de beaucoup de siècles nos ancêtres les Gaulois ou Celtes dont le nom est cité dans notre histoire cinq siècles avant Jésus-Christ. Ces tribus nomades sortaient sans doute de l'Orient, le berceau du monde; elles trouvèrent nos pays entièrement couverts de forêts que peuplaient des animaux de grande taille et d'espèces variées. Les hommes ne connaissaient alors que l'industrie de la pierre et n'avaient d'autre moyen d'existence que la chasse; ils sont, sous le rapport industriel, de l'époque dite paléolithique (1). Ils menaient donc la vie sauvage, non celle des tribus vieilles, dégradées, immobiles de nos jours, mais celle que comporte une race jeune, éveillée, conquérante, avide de progrès. Nous sommes alors à Arcy, aux âges de la pierre, les habitants sont des primitifs ou des préhistoriques et la connaissance que nous avons de leur manière de vivre forme la préhistoire.

Avant d'occuper la vallée de la Cure, les primitifs avaient stationné des siècles dans le Sénonais, sur les bords de l'Yonne et des plateaux de la forêt d'Othe. Leurs armes et leurs outils grossièrement taillés dans le silex de la craie marquent, par leur abondance, la place et la durée du stationnement. On saisit cependant des excursions de ces peuplades vers le Morvan, car on a trouvé près d'Avallon les mêmes haches grossières en silex. La température alors était chaude, ce que l'on connaît par les espèces d'animaux qui vivaient avec l'homme. Mais le climat s'étant peu à peu refroidi, les tribus quittèrent les vallées larges et les plateaux élevés pour aller s'abriter et se réchauffer dans les vallées encaissées. La Cure, à l'endroit où ses rochers escarpés et excavés offrent ces avantages, fut donc choisie pour un centre de campement d'où les primitifs rayonnaient fort loin. C'est tout près du bourg

(1) Le mot veut dire : ancienne pierre et signifie l'usage le plus ancien de la pierre pour armes et outils.

actuel d'Arcy, à 1.500 mètres en amont, qu'il faut aller étudier les premiers groupes qui se fixèrent dans la région à une époque très éloignée et avec des mœurs bien différentes des nôtres. Ce village des tribus sauvages est le seul que l'on connaisse dans le bassin de la Seine; s'il est moins ancien que les stations du Sénonais, il est autrement riche en documents sur la vie primitive (1).

Les grottes de la Cure qui ont servi d'abri aux préhistoriques sont comme des salles d'archives où se lisent les annales des âges de la pierre. Personne, jusqu'en 1853, n'avait soupçonné pour nos pays un tel lointain des siècles et de tels débuts de la civilisation. Aujourd'hui, des fouilles méthodiques de toutes les grottes, dues à de nombreux chercheurs : MM. Robineau-Desvoidy, de Vibraye, Monceaux, abbé Poulain, docteur Ficatier, abbé Parat, ont prouvé que les primitifs étaient plus faciles à connaître que les Gaulois de l'indépendance.

C'est que les grottes, après leur creusement par les eaux, se sont remplies très lentement, surtout à l'entrée, des débris des parois et de l'argile amenée par la rivière ou descendue par les fissures de la roche, le tout composant une masse très tassée et formant parfois une butte de 6 mètres de hauteur, comme à la grotte du Trilobite. C'est dans ces terres que se sont conservés intacts les objets de pierre et d'os que les hommes, venant s'abriter, y ont déposés ou égarés. Ces objets, par leur abondance, forment souvent des lits distincts qui simulent les feuillets d'un livre dont le dernier, tout superficiel, est de date récente, tandis que les autres, marqués chacun de caractères particuliers, sont d'autant plus anciens qu'ils descendent plus bas. (Pl. II, fig. 4.)

EPOQUE DE LA PIERRE ÉCLATÉE

On compte sur le territoire d'Arcy dix-huit grottes, toutes ramassées autour de l'anse, mais dont six seulement intéressent la préhistoire. Trois, en effet, sont des passages de la rivière : la Grande-Grotte, l'Abîme-des-Fées et la Goulette. Quatre petites grottes sans intérêt : la Niche-d'en-Haut, la Niche-d'en-Bas, la Grande-Niche, le Couloir, sont excavées au

(1) Voir le *Bulletin* pour les grottes situées à Arcy : années 1900, 1902, 1903, 1905.

flanc des grands escarpements. Deux abris sous roche : le Grand-Abri et le Petit-Abri, bordent la rivière. Trois grottes insignifiantes : la Roche-aux-Chats, la grotte des Nomades, l'Egouttoir, sont situées sur l'autre bord de l'anse. Les grottes dites préhistoriques sont la belle grotte des Fées et sa Chambre-Haute, puis en descendant la pente, la grotte de l'Ours et à côté, au-dessus, la grotte intéressante du Trilobite, le trou de l'Hyène et la grotte du Cheval.

On n'a pas trouvé dans les grottes de la Cure les accumulations de débris qui distinguent les stations du Midi de la France, parce que nos grottes n'ont jamais été, comme elles, des habitations proprement dites; aussi les préhistoriques d'Arcy ne sont vraiment pas des troglodytes, c'est-à-dire les hommes des cavernes.

Les nombreuses fissures de la roche laissant passer l'eau entretenaient l'humidité et déterminaient des décollements dangereux, toutes causes qui éloignaient les primitifs. Un seul essai d'habitation a été remarqué, au Trilobite, où les traces d'un large foyer abondamment pourvu de débris d'os et de silex indiquaient un stationnement prolongé. Cependant les simples abris que sont les grottes nous ont fourni toutes les observations des riches gisements du Midi et en parfaite concordance avec eux. On ne veut pas dire que l'on sait tout de ces populations primitives qui avaient leur village de huttes au bord de la Cure; mais on peut affirmer que des côtés importants de leur vie nous sont sûrement connus.

C'est dans la couche inférieure du remplissage reposant sur le plancher rocheux que l'on rencontre les traces des plus anciens occupants du sol d'Arcy. Elles se trouvent dans les cinq grottes des Fées, de l'Ours, du Trilobite, de l'Hyène et du Cheval. On appelle vulgairement ces primitifs les chasseurs d'ours, à cause de l'abondance de cet animal dit ours des cavernes. Ce nom leur convenait à Arcy mieux qu'ailleurs, car la grotte des Fées était un grand repaire d'ours. On les appelle encore les Moustériens, parce que la station préhistorique du Moustier, dans la Dordogne, a fourni les meilleurs documents sur cette époque qui est caractérisée par le régime des eaux, les espèces animales et par le mobilier de pierre tout spécial des tribus moustériennes.

L'homme jouissait alors d'un climat tempéré, mais tout à fait humide, qui marquait cependant un recul sur la période

chaude précédente (1). Les glaciers des Alpes s'avancèrent jusqu'à Lyon, et dans le Morvan, des neiges épaisses et prolongées donnaient à la Cure, lors de la fonte, l'allure d'un grand torrent. Les crues, qui aujourd'hui atteignent rarement 4 mètres de hauteur, portaient alors les sables dans le Trilobite jusqu'à 6 m. 50. Aussi, les débris sont-ils moins abondants au sein des grottes situées au raz de la vallée et qui ne devaient être abordables qu'à la saison d'été.

Cette humidité constante entretenait une forte végétation herbacée dans le sol qui n'était pas encore dépouillé de la couche argileuse tertiaire si favorable aux végétaux. On n'est donc pas étonné de voir les animaux herbivores de grande taille et d'espèces variées fournir un gibier des plus abondants. Ce sont des espèces lourdes comme l'hippopotame, l'éléphant primitif ou mammoth et le rhinocéros; puis des espèces légères comme le cheval, le sanglier, le cerf, le renne, l'antilope, l'aurochs ou bison, le bœuf primitif, le bouquetin, la chèvre sauvage, enfin les petites espèces comme le castor, la marmotte et le lapin. A la tête de cette brillante troupe, marchent les carnivores : le lion des cavernes, le lynx, le loup, le renard, l'ours et l'hyène des cavernes qui étaient aussi un objet de chasse. Un seul oiseau, l'aigle, paraît dans nos grottes, mais nul poisson à cette époque ancienne n'est signalé comme alimentation.

C'est quelque chose de l'histoire, non le moins étonnant, de connaître les animaux, étranges pour nos contrées, qui peuplaient les forêts à cette époque lointaine. Cette connaissance est due aux grottes où les primitifs venaient parfois prendre leur repas avec des pièces de leur gibier, cassant les os pour en extraire la moëlle. Ce fait nous permet de juger de l'habileté, du courage et de l'endurance du chasseur qui s'attaquait à tous les animaux ou redoutables ou légers à la course. Il faut surtout noter leur grand exploit à la grotte des Fées où l'ours des cavernes avait eu longtemps son repaire et qu'ils délogèrent pour prendre sa place.

A côté des ossements presque toujours réduits en éclats, mais parfaitement conservés, on trouve l'outillage de pierre du chasseur d'ours. On voit tout de suite, aux formes de ses

(1) De cette période on n'a trouvé qu'une dent d'hippopotame, à la Roche-au-Loup, sur Merry; elle marque la transition de deux climats.

outils, qu'il descend des premiers tailleurs de silex du Séonnais. Mais avec le beau silex de la craie, il a employé beaucoup la pierre dure du pays, une sorte de silex calcaire, de taille difficile et qui donne des outils grossiers. L'industrie est simple, le travail de l'os n'est pas connu, les types d'outils sont peu variés, mais certaines pièces sont d'un travail fini.

On ne peut pas voir des armes dans ces pointes triangulaires si peu acérées; mais avec ces outils le chasseur pouvait se tailler dans le bois des pieux et des massues meurtrières. On peut croire aussi qu'il connaissait la fronde, car des pierres globuleuses, à facettes, ressemblent aux pierres de jét des sauvages modernes. C'est tout ce qu'on peut conjecturer des moyens que le chasseur d'ours employait pour capturer son gibier. Mais les outils servaient encore à façonner les peaux pour le vêtement et à bâtir la hutte de branchages.

Le rude chasseur d'ours a été retrouvé lui-même dans les grottes du Midi. Il avait reçu la sépulture de ses compagnons, et comme il convient à un chasseur, son corps reposait au milieu de ses armes de pierre et des débris de sa chasse. Les nombreuses grottes de l'Yonne sont restées muettes sur de pareilles découvertes; seule, la grotte des Fées a donné à M. de Vibraye une mâchoire inférieure qui a fort occupé le monde savant et qui se voit au Muséum de Paris. (Pl. II, fig. 2.) Devant cette extrême rareté des restes de l'homme, on ne pourra plus soutenir que les primitifs ont été souvent, dans leur infériorité, la proie des bêtes sauvages, ou qu'ils se sont livrés à des luttes fratricides, faisant leur nourriture de la chair de leurs semblables ou encore, par incurie, laissant les morts exposés à la dent des animaux.

Mais l'homme, dès le commencement, a connu le progrès, et à l'époque préhistorique nous assistons à un essor vraiment prodigieux dans le successeur du chasseur d'ours. Les couches des grottes qui recouvrent celle du bas nous montrent, en effet, une autre population sauvage bien différente de la première. Elle la remplace, mais ne descend pas d'elle, car ses types d'outils sont tous de sa façon; elle représente aussi, par son squelette, assez proche du nôtre, une race nouvelle venue d'un centre en progrès.

L'évolution s'est faite autour de l'homme, car dans les gisements dont l'épaisseur indique une longue durée, on voit les animaux du régime tempéré et humide disparaître peu à peu, comme le rhinocéros, le mammoth, l'ours et l'hyène. A leur

place apparaissent ou se multiplient les animaux des climats froids et secs, tels que le renard polaire, le renne, l'antilope de Tartarie et le bouquetin; quant au cheval et au bœuf, ils sont abondants à toutes les époques.

Les nouveaux occupants des grottes, que l'on a appelés les chasseurs de renne ou encore les Magdaléniens (1), ont toujours l'outillage de pierre, mais seulement de beau silex. Ils le taillent délicatement et en font des outils légers, variés de forme, qui sont des racloirs, des grattoirs, des burins, des perçoirs et des pointes. A la pierre s'ajoutent l'os, le bois de renne et l'ivoire dont le primitif, par un travail soigné, fait des harpons, des pointes de sagaie, des lissoirs, des poinçons et des aiguilles aussi fines que celles de métal.

La couture dans le vêtement était donc connue, et les peaux de bête habilement préparées devaient recevoir une façon peu ordinaire, à en juger par la finesse de ces aiguilles dont le filament pris aux tendons d'animal constituait le fil. A pareil costume, il fallait la parure, et le primitif magdalénien savait se la procurer au prix de grands voyages. Il allait chercher au loin les pierres colorantes qui servaient au tatouage : la limonite pour le jaune, l'hématite ou sanguine pour le rouge et le manganèse pour le noir. Mais les objets courants de parure, qui sont de toutes les civilisations : les pendeloques, les colliers et les bracelets, font là leur première apparition. Les uns viennent du pays, comme les plaques d'os et les dents d'animaux; les autres, comme les coquilles fossiles ou actuelles, viennent des environs de Paris et des plages de la Manche, et tous sont percés d'un ou plusieurs trous faits au perçoir de silex.

Ces trouvailles, qui sortent de l'ordinaire, nous font voir dans le Magdalénien un nomade et un chercheur. Il a su découvrir dans la Bretagne ou dans les Vosges la pierre d'ardoise, dans l'Auvergne la roche des volcans et ailleurs plusieurs autres pierres étrangères à la région qui lui servaient à polir

(1) Ce nom leur vient de la grotte de la Madeleine (Dordogne) où leur civilisation a été le mieux étudiée. Il y a deux autres subdivisions dans la préhistoire : les époques aurignacienne (Aurignac) et solutréenne (Solutré) que nous confondons ici avec la première. On peut voir dans la coupe du remplissage du Trilobite les six couches préhistoriques : 1, couche du Moustérien; 2 et 3, l'Aurignacien; 4, le Solutréen; 5, le Magdalénien; 6, la couche néolithique ou de la pierre polie. (Pl. II, fig. 4.)

les outils en os. L'intrépide chasseur était-il musicien ? Toujours est-il qu'il a inventé le sifflet en perçant un trou dans une phalange de renne. On pourrait voir dans cet instrument des plus primitifs l'insigne du chef chargé de conduire et de rallier la troupe des chasseurs.

Ce qui est certain, et ce qui excite l'admiration, c'est que ce sauvage était un véritable artiste. Sur la pierre, l'os et l'ivoire, il a dessiné avec son burin de silex des dessins d'ornement, de végétaux, d'animaux : reptiles, poissons, quadrupèdes, et des figures humaines qui sont parfois de petits chefs-d'œuvre. Avec les mêmes matières, il a sculpté des sujets analogues aussi habilement; il était d'ailleurs un artiste complet, car après avoir gravé ou sculpté des animaux isolés ou groupés sur les parois des grottes, il leur a donné, avec ses trois couleurs, une teinte uniforme ou variée. Tel est l'homme que nous trouvons aux grottes d'Arcy : aux Fées, au Trilobite, au Trou de l'Hyène, et qui semble être un émigré de la Dordogne où ces manifestations de l'art sont communes. La grotte du Trilobite est la seule qui nous ait apporté des spécimens de l'art préhistorique. Outre de nombreux os qui ont des incisions ou des dessins d'ornement, une plaque d'ardoise porte un dessin de rhinocéros bicolore et de bouquetin et un os de renne montre un rameau feuillé qui est une rareté de ce genre. (Pl. II, fig. 5) On aurait voulu trouver les restes de cet artiste préhistorique qui a stationné auprès des grottes plus longtemps que les autres, mais les abris d'Arcy n'ont pas été favorisés comme ceux du Midi où toutes les races anciennes sont représentées, parce que, justement, à Arcy, l'habitation se tenait hors des grottes.

Cependant, la température allait toujours se refroidissant, ainsi que le prouve la présence dominante des animaux des terres polaires. Par suite, la végétation s'appauvissait, le gibier se faisait plus rare et la population diminuait. Au lieu de treize stations qui se trouvaient au début de l'époque magdalénienne, on n'en compte plus que trois à la fin. La rigueur du climat rendant la vie impossible a-t-elle produit l'extinction lente de la race ou provoqué son émigration ? Toujours est-il qu'au sommet des couches d'éboulis des grottes, on ne voit plus trace de l'homme; la dernière semble un linceul jeté sur les générations disparues.

A quelle date ferait-on remonter cet âge de la pierre éclatée qui plonge dans l'époque quaternaire ? Il n'est pas possible de

le dire, car les rapports de l'Orient, mieux connu, avec l'Occident, dont pourrait s'éclairer la chronologie, sont ignorés de l'histoire. On sait seulement que l'Orient, ce réservoir inépuisable des peuples, a toujours été fort en avance sur le reste du monde.

Mais ne pourrait-on pas, du moins, dire quelque chose de la durée de l'occupation des grottes de la Cure par les préhistoriques ? Des savants aventureux ont avancé des chiffres au hasard ; ils ont dit, les uns 50.000 ans, d'autres ont augmenté ou diminué ce nombre. Le calcul ne coûte rien à improviser quand on se dispense de fournir des preuves à l'appui. Tout cela est de la fantaisie, et des observations faites dans les grottes sur la conservation des os, montrent que leur préservation exige le dépôt assez rapide des couches de remplissage, ce qui permet de fixer la durée de cette occupation à deux ou trois mille ans (1).

L'EPOQUE DE LA PIERRE POLIE

A la fin de l'époque quaternaire, qui marque aussi la fin de l'industrie paléolithique ou de la pierre éclatée, les grottes n'étaient plus des abris commodes. Elles s'étaient remplies, surtout à l'entrée, des détritits de la roche et des terres descendues par les fissures. Aussi, de toutes les grottes d'Arcy et de Saint-Moré, deux seulement nous ont conservé des restes assez nombreux des préhistoriques qui vinrent, après un long temps de solitude pour la vallée de la Cure, prendre la place des chasseurs de renne. Sur Saint-Moré, la grotte de Nermont, qui a sûrement servi d'habitation et, à Arcy, la grotte des Fées sont les deux stations où l'on peut, dans nos pays, faire connaissance avec les nouveaux occupants (2) de la pierre polie dite aussi néolithique. (Ce mot, signifiant nouvelle pierre, indique une manière nouvelle d'employer la pierre.)

Tout est nouveau dans le milieu et dans l'homme qui

(1) Voir pour l'examen de cette question, présentée à plusieurs Congrès de préhistoire, les *Bulletins* 1904 et 1910.

(2) La couche supérieure des Fées, qui contenait les débris de cette époque, ayant été mal fouillée par nombre de chercheurs et les récoltes dispersées, on aura parfois recours, pour la description, à la grotte de Saint-Moré.

s'offrent à l'examen, et l'on pourrait croire à un changement brusque. Il n'en est rien, car, dans la nature, les causes n'ont cessé d'agir après la disparition de l'homme quaternaire; seulement, elles nous échappent par suite de son absence.

Voici donc que nous constatons à la grotte des Fées que le climat, les productions, les animaux sont ceux de l'époque actuelle, celle même où nous vivons. Les eaux circulaient partout et, dans les grottes des bas niveaux, elles amenaient comme autrefois les limons de rivière et, par les fissures, l'argile du sol; les concrétions variées, stalactites et stalagmites, continuaient à s'accumuler dans les galeries.

La végétation herbacée devait être abondante, car les animaux ont reparu assez nombreux comme variétés. Mais ces animaux, les uns sauvages, les autres domestiques, sont des espèces de notre temps : le cheval, le bœuf, le sanglier ou le cochon, le cerf et le mouton. Dans la série des carnivores, nous trouvons le loup et le renard; un seul, l'ours brun de la Suisse, est étranger à nos régions, du moins depuis longtemps. Relevons une autre différence : le sanglier et le cerf, si rares à l'époque précédente, se montrent très abondants; c'est le contraire pour le cheval.

Le préhistorique de cette époque n'est plus le chasseur de renne; il appartient à des races déjà mêlées, venues de loin et pratiquant un genre de vie analogue, pour le fond, à celui de nos campagnes. Il est sédentaire, partisan de la vie au grand air, adonné à la culture et à l'élevage en même temps qu'à la chasse. Les hommes ne sont pas de ceux qui, comme en Suisse, à la même époque, bâtissaient des villages sur pilotis au milieu des lacs, ou comme en Bretagne, construisaient des chambres à leurs morts avec des pierres colossales, mais ils leur étaient apparentés, car nous leur trouvons la même industrie et le même genre de vie.

C'est toujours, comme à l'époque précédente, l'outillage de silex et d'os, seulement on voit de nouveaux types dans les râcloirs, les grattoirs et les perçoirs, et il y a de nouveaux outils : la scie, le tranchet, le ciseau, la pointe de lame, la hache, surtout, faite d'un gros rognon de silex taillé puis poli sur le grès. Il y a enfin la pointe de flèche, de forme parfois délicate, qui forme avec l'arc la nouvelle arme du chasseur. L'os et le bois de cerf deviennent l'aiguille, l'épingle, le poinçon, le poignard, le lisseur et l'hameçon pour la pêche.

La parure est restée primitive : ce sont des dents percées,

de petits os, des vertèbres de poisson, des perles plates ou globuleuses en os, des coquillages de rivière. Les pierres étranges, telles que la jadéite et la serpentine, ont fourni leur contingent; elles se sont transformées en petites hachettes, en bracelets et en pendeloques. Mais si l'industrie a fait des progrès, les beaux-arts, si brillants à l'époque précédente, ont complètement disparu. Quelques dessins de lignes sur les os composent tout le savoir-faire; on en a trouvé quelques échantillons aux Fées.

La grande nouveauté dans le mobilier, c'est la poterie inconnue aux siècles précédents et qui, à ses débuts, on le conçoit, est une sorte grossière, poreuse et friable. Cette invention, qui montre le génie industriel de ce peuple, atteste en même temps leur ingéniosité dans les formes multipliées des vases, dans les rebords, les mamelons et les oreillettes servant à la prise des vases, dans le décor consistant en points, traits, coups d'ongle, impressions du doigt, etc., qui varient extrêmement. Deux objets en terre cuite sortent de l'ordinaire et révèlent des usages domestiques voisins des nôtres : c'est la cuiller, de différente grandeur, et la fusoière ou peson de fuseau, disque renflé et percé qui portait une tige de bois où s'enroulait le fil de lin.

On est donc là, aux bords de la Cure, avec les préhistoriques du dernier âge de la pierre, à l'origine de la vie moderne dans sa plus simple expression. Il ne paraît pas, d'après les débris ramassés dans les grottes ou sur le sol, que les tribus aient été nombreuses ou de longue durée. Cette vie nouvelle est certainement un progrès, mais non pas tout progrès, car si l'industrie s'est développée, l'art s'est éclipsé pour longtemps. La vie sociale, qui se constitue, connaît aussi ses défaillances : on trouve souvent dans les foyers des ossements humains, indices d'incurie ou de repas de cannibales; les camps retranchés qui commencent à s'établir annoncent que l'homme va connaître la guerre (1).

(1) Pour étudier ces époques de la pierre dans nos pays, on pourra visiter les Musées d'Auxerre, d'Avallon, d'Arcy et surtout le Musée des Grottes installé par M. l'abbé Parat, à Joigny, dans l'école Saint-Jacques.

EPOQUE DES MÉTAUX

Cette époque, dont le territoire d'Arcy a gardé des traces, comprend deux divisions fondées sur l'emploi du métal qui est tout d'abord le bronze seul, puis le fer associé au bronze. On l'a appelée protohistorique parce qu'elle précède l'époque où l'histoire écrite a commencé; mais la connaissance qu'on en a laisse peut être plus à désirer que celle de l'époque préhistorique. Elle en est d'ailleurs une suite naturelle, car les derniers hommes de la pierre ne connurent le bronze que par le commerce qui s'en fit; le mobilier de silex et d'os dura encore longtemps, jusqu'à ce que le métal fût devenu commun.

Le bronze, en effet, mélange de cuivre et d'étain, deux métaux rares dans la Gaule, le second surtout, fut d'abord un objet d'importation. Ce fait nous est révélé, entre autres, par les cachettes de fondeur qui sont des collections d'outils enfouis sous terre, les uns à l'état de neuf, les autres usés ou réduits en morceaux, associés quelquefois à des lingots de métal pur, de cuivre ou d'étain. On voit que ces objets sont ceux de marchands ambulants qui, semblables aux Bohémiens de nos jours, achetaient les débris et vendaient des outils neufs.

Arcy peut montrer une de ces rares cachettes de fondeur, grâce à la découverte que fit en 1875 M. Nicolas Boireau, du Beugnon, dans son champ dit climat de Chaux, situé sur le plateau près du chemin allant à la vallée Jean Durand, un peu au delà du bois du Coin. Malheureusement, cette trouvaille importante, vendue à Avallon à un antiquaire, a été dispersée en partie. Elle comprenait, d'après le *Bulletin de la Société d'études* d'Avallon, 1875 : une vingtaine de haches de bronze avec ou sans douille, deux pointes de lance, un marteau et d'autres ustensiles. Le musée d'Avallon a pu toutefois sauver une quinzaine d'objets, entre autres un culot ou pain de cuivre presque pur, pesant 3 kil. 400. De l'ensemble des échantillons, on sait que cette cachette appartient aux derniers temps de l'époque du bronze.

On ne s'étonnera pas de trouver l'industrie de cette époque dans la grotte des Fées, puisque les hommes de la pierre polie n'ont fait tout d'abord qu'ajouter le métal à leur outillage de silex. La présence de cette industrie se décèle dans une cer-

taine sorte de poterie qui marque un notable perfectionnement sur la première.

Elle est légère, solide, lustrée par un engobe noir brillant, de formes gracieuses et très ornée de moulures et de dessins géométriques assez compliqués. Cette poterie fine, élégante, peut être appréciée dans deux spécimens assez bien conservés, un gobelet en tulipe et un godet servant probablement de lampe (moulage au musée). On verra aussi dans le musée d'Arcy des fragments de cette poterie noire ornée de dessins placés à côté de la sorte grossière pour montrer les progrès de cet art du potier qui annonce, comme les pièces de bronze, la fin d'une époque industrielle.

Les objets de métal récoltés dans la grotte des Fées, qui n'était qu'un abri, se bornent à un bracelet et à des fragments; dans la grotte-habitation de Nermont, sur Saint-Moré, on n'a recueilli qu'un couteau de forme rare. Ce qui n'est pas surprenant, car le bronze valait pour les hommes de ce temps ce que pour nous vaut l'or.

Plusieurs sépultures de cette époque ont été découvertes avec des caractères différents. M. le docteur Ficatier a trouvé, tout au fond de la grotte, un squelette étendu sur des dalles et recouvert de pierres plates en forme de toit; il y avait autour de la tête deux lames de silex, des anneaux de bronze, une épingle, une agrafe et des grains de collier. Des sépultures assez semblables, d'après les dires des vigneron, auraient été reconnues dans les champs recouvrant les grottes; les squelettes étaient dans une position accroupie (à boucheton).

Une autre sépulture a été découverte en 1904 à Arcy même, au Faîte-de-l'Orme, sur le bord de la route nationale, à peu de distance du chemin de la gare. En construisant une maison, on trouva à 50 centimètres dans les sables de rivière un vase en poterie primitive et du type caractéristique de l'époque du bronze, qui renfermait sous une dalle de recouvrement des ossements des pieds et des mains, sans trace toutefois de combustion. (Musée d'Arcy.) Il existait alors deux méthodes de sépulture : l'inhumation qui était la coutume primitive et l'incinération qui s'était introduite vers la fin de l'époque du bronze. Dans cette dernière pratique, les restes non détruits par le feu étaient déposés dans un vase et confiés à la terre.

Pour cette époque du bronze, que certains préhistoriens appellent celtique, on peut assez exactement, surtout pour la dernière période, fixer une date pour nos contrées d'occident.

On estime que les hommes du métal bronze, confondus quelquefois avec les Celtes, Ligures et Ibères, ont vécu sur les bords de la Cure vers 1050 à 850 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire à l'époque où vivait le roi Salomon en Judée.

L'époque du fer, qui va nous conduire aux temps franchement historiques, peut être appelée l'époque celtique ou gauloise, proprement dite; elle est caractérisée par l'emploi des armes de fer, le bronze restant le métal utilisé pour les ustensiles, les objets de l'habillement et de la parure. Comme pour l'époque précédente où, dans le début, la pierre et le bronze se partageaient l'industrie, on voit que le bronze et le fer, même pour les armes, étaient d'abord employés également. Mais à Arcy, où l'époque du fer est largement représentée, on se trouve, semble-t-il, tout de suite, comme pour l'époque du bronze, à la fin de sa durée, et l'on ne remonterait guère que vers 500 avant Jésus-Christ.

Pour étudier l'occupation de ces derniers préhistoriques, il faut quitter la vallée et visiter les sommets boisés. Ce qui nous reste de ces tribus consiste en des sépultures sous tumulus, c'est-à-dire sous des amas de pierres parfois énormes et disposées avec soin en forme de dôme. Ces tumulus, appelés vulgairement des *mergers*, sont souvent encadrés par des murets de pierres sèches de toutes dimensions. Ces vestiges de stationnement se rencontrent dans presque tous les bois qui avoisinent les vallées du Vau-de-Bouche, du Cousain, de la Cure et de l'Yonne, dans la bande des terrains calcaires qui les traversent.

Sur le territoire d'Arcy, dans les parties jusqu'ici accessibles des bois, on peut signaler comme stationnements importants, les bois de Bois-d'Arcy, le Montapot et la Côte-Droite près de Lac-Sauvin, sur la rive gauche, et Chauvotte sur la rive droite, côte boisée voisine du tunnel. Il y a des tumulus en petit nombre un peu partout; mais le bois du Grand-Tilleul, qui n'a pas été exploré, pourrait receler les mêmes vestiges qu'au Montapot. Il y aurait, au fur et à mesure des coupes, un plan fort intéressant à relever de ces monuments de nos ancêtres, ce qui permettrait de faire des fouilles de temps en temps.

Le groupement de Bois-d'Arcy, qui occupe toute la côte Est et se relie aux groupes des bois de Mailly et du Montapot, comprend 178 tumulus, tous de petite ou moyenne dimension et qui sont plutôt groupés que disséminés. Ils sont encadrés de

murets ou *mergelés* de 2 à 3 mètres de largeur sur 30 à 50 centimètres de hauteur dont le développement total pouvait atteindre 2.000 mètres. Ils se montrent nombreux vers le groupe principal situé dans le bois du Grand-Crot (et leur développement pourrait atteindre 2.000 mètres). Quelques-uns seulement ont été fouillés; on a trouvé dans l'un d'eux des débris d'ossements humains et de poterie; ils paraissent être de simples monuments de souvenir (1).

Le groupe tout voisin du Montapot est plus considérable et remarquable à plus d'un titre. Le Montapot est un mamelon ovale qui domine le plateau, s'allongeant du sud au nord sur 2 kilomètres de longueur et 1 kilomètre de largeur, entre Lac-Sauvin et Bois-d'Arcy. La colline, dont les bancs calcaires ont été perforés et morcelés par la corrosion, est couverte de tant de tumulus et de murets que les habitants y voient les ruines d'une grande ville. Le plan de ce groupe, occupant 1.250 mètres sur 400 mètres, moitié dans le bois, moitié dans les chaumes, a pu être fait assez exactement lors de la coupe des taillis (2).

Les tumulus sont actuellement au nombre de 534; ils devaient dépasser ce chiffre, car sur les premières pentes, la culture les a fait disparaître. Ils sont tous de taille moyenne ou petite; une quinzaine ont 10 à 12 mètres de diamètre et 1 m. 50 de hauteur, tandis qu'à la butte de Rochignard on en voit qui mesurent 20 à 30 mètres. Au-dessous de ces plus gros, les autres vont de 6 mètres à 2 mètres de diamètre et 80 cent. à 30 cent. de hauteur. Il y a toujours un rapport régulier entre les deux dimensions et un entassement soigné des matériaux qui font reconnaître un travail intentionnel particulier.

Les murets suivent la proportion des tumulus auxquels ils sont intimement liés; ils sont de toute dimension et de toute forme. Il y a de grands alignements qui ont de 175 à 500 mètres; d'autres sont des tronçons, soit isolés, soit greffés sur les autres. Ces murets, au nombre d'une cinquantaine, donneraient, mis bout à bout, un développement de 7 kilomètres.

Le mode de construction des murets est variable. Certains murets sont plutôt une trainée de pierres alignées, d'autres sont des entassements assez réguliers, mais beaucoup sont des murs bâtis et pourvus d'un double parement, ayant 1 m. 20

(1) *Bois d'Arcy et son prieuré*, Bull. 1906, plan de la commune.

(2) *Les Aggers du Montapot*, Bull. 1907, avec le plan.

de hauteur et 1 mètre de largeur. Très peu sont restés intacts et se présentent comme des bandes de pierres en talus de 3 à 6 mètres de largeur.

Le plan complet de ces murets a fait voir que plusieurs forment des enclos dont les uns sont grands et les autres, plus ou moins fermés, simulent des endroits de stationnement pour les hommes ou de parc pour le bétail. Ailleurs, on remarque des murets qui forment une bordure qui suit la crête du plateau et ressemble bien à une enceinte défensive. On aurait donc au Montapot, position forte par elle-même, un camp retranché en même temps qu'un champ de sépultures et de souvenirs dont certains murets formaient l'encadrement. Encore qu'on ne puisse voir l'emplacement d'une bourgade gauloise sur ce plateau aride où les débris anciens sont extrêmement rares, on peut le regarder comme un lieu fréquenté par les tribus qui, sans doute, tenaient leurs assemblées auprès des monuments de souvenir de leurs ancêtres et s'y retiraient en cas d'attaque.

Les fouilles d'ailleurs peu considérables des tumulus n'ont pas produit grand résultat. Les habitants auraient trouvé plusieurs fois des squelettes et des objets en bronze; M. Marcel Bonneville, qui a fouillé bon nombre des plus petits, n'aurait pas récolté grand'chose. J'ai moi-même exploré une douzaine de tumulus, les plus gros et les mieux bâtis, et un seul contenait des ossements humains épars. Le crot allongé et bordé d'un muret, qu'on appelle l'église Saint-Phal, a été fouillé sur un point et m'a fourni de nombreux débris de poterie primitive, ce qui permet d'y voir un stationnement.

Non loin de là, au nord de Lac-Sauvin, le bois dit de la Côte-Droite où le sol est également pierreux, l'endroit d'un stationnement est marqué par les mêmes tumulus et murets disposés de la même façon. Sur une surface de la colline mesurant 500 mètres sur 300 mètres, on compte environ 130 tumulus et 1.400 mètres de murets pour une dizaine de tronçons.

Sur la rive droite, on ne trouve à signaler que le bois de Chauvotte au lieu dit le Busset où se trouve la colline qui borde l'anse de la Cure et qui est percée de deux tunnels. On y voit, à 60 mètres au-dessus de la rivière, un muret de 350 mètres de longueur qui délimite le plateau; vers une extrémité, un tronçon de 100 mètres s'en détache à angle aigu; à l'autre bout, un second tronçon de 50 mètres forme un angle droit. Il y a près des murets 20 tumulus, le plus gros ayant 10 mètres de diamètre, qui sont encore intacts.

On peut voir dans cette disposition des murets un ouvrage de défense, il faudrait l'ajouter à plusieurs autres de la région : les camps de Villaucerre et de la Côte-de-Chair à Saint-Moré, le camp des Alleux à Avallon, les ouvrages de défense d'Avigny (Mailly-la-Ville) et du Champ-du-Feu (Annav-la-Côte), ce qui, avec le Montapot et la Côte-Droite, ferait sept stationnements fortifiés de l'âge des métaux (1).

Si des recherches étaient faites dans les camps et les tertres funéraires du territoire d'Arcy, peut-être trouverait-on, avec des sépultures, le mobilier de parure dont les bois des environs ont enrichi les musées d'Auxerre et d'Avallon. D'après ces découvertes, on reconnaît que ces vestiges appartiennent à l'âge du fer dans sa seconde période. Ce sont des colliers rigides, des bracelets à oves, des anneaux, des agrafes, des épingles en bronze, et plus rarement des anneaux et agrafes en fer, par exception une lame d'épée.

On n'y recueille jamais la monnaie gauloise qui ne fait son apparition que deux cents ans avant l'ère chrétienne et reste toujours rare. Il existe cependant deux échantillons de ce genre trouvés sur le sol à Arcy. L'une mentionnée en 1847 est en argent; elle porte une tête de Minerve avec la légende d'un peuple du Lyonnais et, au revers, un Mercure debout (2). L'autre, ramassée sous l'abri de la Grande-Grotte, lors de son aménagement, est un statère en argent de très bas aloi du peuple des Carnutes (Chartres). D'un côté est figurée une belle tête frisée du type grec; de l'autre, un cheval difforme. On voit par ce contraste que la tête a été empruntée à des modèles de la Grèce où les Gaulois s'étaient arrêtés, et le cheval, un dessin de leur invention qui ne recommande pas leur goût artistique. (Musée d'Arcy.)

Tous ces documents archéologiques nous laisseraient plus ignorants de nos ancêtres les Gaulois que nous le sommes des préhistoriques des grottes, si les historiens, César surtout, ne nous faisaient connaître, à l'occasion de la conquête de la Gaule, ce qu'étaient ces hommes dont le caractère, avec ses qualités et ses défauts, est resté imprimé dans l'âme française.

(1) *Les Camps retranchés de l'Yonne*, abbé Parat, Congrès de Reims 1907 de l'Association française pour l'Avancement des Sciences.

(2) Bull. 1847, p. 287.

Les Gaulois avaient la taille haute, les yeux vifs et bleus, le regard farouche, la peau blanche, les cheveux longs. Malgré leur force corporelle, ils étaient mous, paresseux, ardents à l'attaque, mais peu propres aux efforts soutenus; leur courage était proverbial. S'ils étaient inconstants, curieux, fanfarons, querelleurs, superstitieux et portés à l'ivrognerie, on les voyait résistants aux privations, dévoués, justes, fidèles, francs et sincères.

Ils habitaient des cabanes faites de planches et de claies groupées en village; ils possédaient une cavalerie et une marine et savaient fortifier leurs cités. Ils cultivaient la terre en l'amendant par la marne et connaissaient la vigne; ils travaillaient tous les métaux, fabriquaient des étoffes et faisaient du commerce. Leur langue, dite celtique, qui s'est conservée dans les patois de la Bretagne, se retrouve dans certains noms de villes, de montagnes et de rivières surtout, que les Romains ont légèrement modifiés. Ainsi les mots Morvan, Cure (*Cora*) et peut-être Arcy, dans sa forme primitive, seraient un héritage de nos ancêtres.

III. — EPOQUE GALLO-ROMAINE

Quel changement l'archéologue surprend en sortant de l'époque gauloise! A côté des murets et des tas de pierres des bois qui sont des clôtures de campement, des sépultures ou des vestiges d'habitations, voici, sur les bords de la rivière, les murs solidement bâtis de riches demeures où les appareils de chauffage, les salles de bains, les mosaïques, les revêtements de marbre, les colonnes et les statues, les cercueils en pierre annoncent le confort et le luxe. Non loin des tumulus qui nous ont livré quelques objets de parure massifs et grossiers en bronze, voici qu'on recueille dans les villas les belles monnaies d'or et d'argent, les délicates agrafes, les poteries fines et ornées, avec une foule d'objets d'un travail parfait.

Ne dirait-on pas qu'une race nouvelle est venue prendre possession du sol et que ce changement s'est fait comme par un coup de baguette. Il n'en est rien : ce sont ces mêmes Gaulois qui, après leur défaite sous les murs d'Alise (50 avant J.-C.), firent leur soumission à César et s'empressèrent d'adopter la civilisation des vainqueurs. Les Gaulois ainsi romanisés devinrent les Gallo-Romains qui, un siècle après la perte de

leur indépendance, avaient même oublié leur langue nationale et ne se distinguaient plus des vrais Romains.

La transformation toutefois ne fut rapide qu'aux lieux où les Gaulois avaient un contact fréquent avec les soldats, les colons et les marchands. Ce fut sûrement ce qui arriva pour Arcy qui offrait des emplacements agréables aux colonisateurs et surtout se recommandait par le passage de deux voies romaines. C'est par l'établissement de ces grands chemins que commence son histoire qui pour cette époque devra tout à l'archéologie, c'est-à-dire aux vestiges laissés dans le sol. L'histoire écrite, en effet, est presque muette sur notre pays, et seul le nom de *Cora* (Saint-Moré), localité sur la voie d'Agrippa, est cité par l'historien Ammien Marcellin en 350 après Jésus-Christ et par la *Notice des dignités de l'Empire* vers 400 après Jésus-Christ. Il faut donc demander aux découvertes ce que l'histoire nous refuse, et elles sont nombreuses sur le territoire d'Arcy.

Le document le plus important est la voie (*via*) romaine dite d'Agrippa qui allait de Lyon à Boulogne-sur-Mer et mettait par suite Rome en communication avec l'Angleterre, alors appelée *Britannia*, la Bretagne. Mais cette voie était-elle la plus ancienne? On peut croire qu'elle fut précédée par une petite voie allant par Bois-d'Arcy d'Autun à Auxerre comme la grande voie (1). (Voir la carte f. 1 et 2, n° 16.)

Cette première voie, sans doute établie sur un ancien chemin gaulois, à en juger par ses sinuosités, était déjà signalée à Quarré-les-Tombes, Saint-Germain et Saint-Père. On pensait que de là elle gagnait le camp de *Cora* et rejoignait la grande voie. Il est établi maintenant qu'elle traverse parallèlement à celle-ci le plateau de Bois-d'Arcy, pour se diriger sur Mailly-la-Ville; elle est même marquée sur un vieux plan des bois sous son vrai nom de « Voyer romaine ». Sans avoir les proportions de la voie d'Agrippa, elle comporte la même structure de pierres debout avec une largeur variable de 2 mètres 50 à 3 mètres 50 et une épaisseur d'empierrement de 30 à 50 centimètres. Elle court toujours sous terre à 30 et même 70 centimètres de profondeur, traversant le territoire sur 2 kilomètres.

On ne peut guère admettre que cette voie secondaire passant par des lieux peu habités ait été construite après la grande voie à si peu de distance d'elle. On croira plutôt que c'est là le

(1) Abbé Parat, *Bois-d'Arcy*, Bull. 1906.

chemin « plus court, mais aussi plus boisé et dangereux », que Julien l'Apostat suivit, selon Am. Marcellin, de préférence à celui qu'on lui indiquait par *Cora* pour se rendre d'Autun à Auxerre en 356. Cette petite voie avait été suivie avant lui, quoique non sans peine, par Sylvain à la tête de 8.000 auxiliaires. Elle représente la voie militaire établie à la hâte dès la conquête, pour faciliter la soumission des dernières révoltes partielles; l'autre est la voie faite en pleine paix pour la colonisation.

La grande voie d'Agrippa est ainsi appelée parce que ce fut lui, le gendre de l'empereur Auguste, qui la fit construire vers l'an 34 avant J.-C. (1), 20 ans après la conquête. Elle entre dans l'Yonne à Rouvray, et, après Avallon (*Abballo*), se dirige par les territoires d'Annéot, de Girolles, sur Sermizelles, Voutenay et Saint-Moré (Cora), où elle passe la Cure. De là elle monte la côte sur la rive gauche, et, une fois sur le plateau, se développe l'espace de 5 kilomètres en ligne droite. Elle redescend dans la vallée, passe l'Yonne entre Sainte-Pallaye et Bazarnes, et, par Escôlives, arrive, en suivant le plateau, à la ville d'Auxerre (*Autissiodurum*).

Cette voie, qu'on appelle simplement la Levée à Arcy, a été signalée pour la première fois par Pasumot, ingénieur géographe (1765), puis étudiée par MM. Challe et Boucheron (Bull. 1867) et par M. Ragon pour la partie de l'Avallonnais (Bull. Avallon, 1860). Elle traverse le plateau sud-ouest d'Arcy sur près de 3 kilomètres ou 2 milles romains, du finage de Saint-Moré au finage de Bessy. Chose curieuse, elle se trouve en parallèle avec l'ancienne route royale qui empruntait le plateau nord-est sur la rive droite.

Deux bornes milliaires se trouvaient sur ce parcours : l'une s'élevait à la croisée de la voie avec la route de Lac-Sauvin sur les Chaumes; l'autre, placée à 1.481 mètres de la première, s'élevait au lieu dit Sous-Taillis-Digogne, à 200 mètres du sentier d'Arcy à Avigny. Ce fait est facile à établir, étant donné qu'une borne milliaire, au nom de l'empereur Posthume (267), aujourd'hui au musée d'Auxerre, a été trouvée sur le bord de la voie, au territoire de Prégilbert (2), ce qui donne un point de repère.

On peut étudier cet intéressant tronçon de voie qui a de

(1) Une médaille d'Agrippa est au musée.

(2) Bull. 1879, p. 111, 115, et 1883, p. 207.

4 à 6 mètres de largeur et dont la construction varie avec la nature des matériaux du terrain traversé. En quittant le finage de Saint-Moré, la chaussée s'élève en remblai de 3 mètres de hauteur qu'on prendrait pour un ouvrage de voie ferrée. Pasmot disait d'elle : « on est étonné, ou plutôt dans l'admiration, de trouver sur la hauteur une chaussée magnifique élevée de plus de dix pieds au-dessus du terrain. » On s'est demandé quelle raison, sur un plateau très sec et qui domine la vallée, de donner une telle hauteur? On a voulu y voir un tertre d'observation ou un signalment en temps de neige. Ce pouvait être plutôt un retranchement préparé pour servir de défense aux légions en voyage, car ces levées se trouvent sur trois points, au passage des rivières, à Saint-Moré, à Prégilbert et aux Vaux, près d'Auxerre.

La voie, en venant de Saint-Moré dans les bois de la Côte-Nailly, se compose d'un amas de pierres arrondies, prises au calcaire corallien tendre qui forme le sommet des grands escarpements des grottes. Ces pierres, cimentées par la terre blanche grasse de ces couches, produisent un blocage solide. La levée, en atteignant les Chaumes où le sol rocheux est à nu, dessine une pente et disparaît, soit que le blocage a été emporté par les eaux, soit que le sol naturel ait été utilisé sans empierrement, ce qui semble plus probable (1). (Pl. II, fig. 8.)

Après une lacune de 300 mètres sur les Chaumes et dans les champs voisins, la voie reparait, mais en formant une levée médiocre de 2 mètres au plus de hauteur qui se continue sur 1 kilomètre dans les champs dits Sur la Levée. A cet endroit où devait se trouver la borne milliaire, la voie n'est plus visible dans les terres, l'espace de 200 mètres, mais elle se montre de nouveau à l'angle du taillis Digogne qu'elle côtoie 600 mètres jusqu'à la limite du finage. Dans le bois, la belle levée de 3 mètres de hauteur à son entrée et parfois de 6 mètres de largeur, se retrouve telle à sa sortie. Seulement sur tout ce tronçon, la composition en est différente, car le sous-sol formé de calcaire en dalles a fourni les matériaux.

Une coupe prise sous le bois (fig. 9) offre, de bas en haut sur 2 m. 50 de hauteur, la composition suivante : 1° une couche de dalles posées debout et d'équerre à l'axe du chemin, 30 centimètres, maintenues par des margines; 2° une couche de petites pierres concassées, mêlées à une terre blanche

(1) On remarque, en effet, que les pierres de bordure ou margines dessinent une pente vers le sol rocheux du plateau.

grasse, 70 centimètres; 3° une couche de fragments de dalles posées sans ordre, 30 centimètres; 4° une couche de pierres et terre comme ci-dessus, 80 centimètres; 5° une couche de fragments de dalles comme ci-dessus, 30 centimètres, bordée par un rang de dalles debout ou margines de 30 centimètres; 6° un lit de petites pierres arrondies par l'usure, 10 centimètres. Les talus, qui ont un écartement de 14 mètres à la base, sont faits de petites pierres et de terre blanche comme les n° 2 et 4, le tout formant un épaulement très solide. La pierre est donc prise dans le sol même, et la terre est empruntée au plateau des grottes.

Cet examen bien aride de la voie d'Agrippa n'empêche pas de jeter un regard sur les destinées de ce grand chemin des Gaules. Là, passèrent durant des siècles les légions romaines, puis les Barbares envahisseurs; là, vers l'an 400, stationnèrent les Sarmates qui gardaient au cinquième siècle la route de Paris à *Cora*. C'est le chemin sans cesse parcouru par les colons, les marchands, les voituriers qui amenaient aux villas les produits industriels du Midi et même de l'Italie, par les services de dépêches avec leurs relais pour l'administration. On y a vu passer les apôtres de l'Évangile : saint Pèlerin, citoyen romain, allant, vers 250, planter la croix à Auxerre; puis l'évêque saint Amatre se rendant à Autun, enfin, saint Germain, d'abord gouverneur puis évêque d'Auxerre, qui dans un dernier voyage trouva la mort à Ravenne, où il était allé demander grâce, pour les Bretons révoltés, auprès de l'empereur Valentinien. Son cortège triomphal en 448, qui le rendit à sa ville, a laissé de grands souvenirs dans nos pays; plusieurs femmes nobles d'Italie qui l'accompagnaient moururent de fatigue avant le terme du voyage : sainte Magnance, sainte Pallye qui ont laissé leur dépouille et donné leur nom au lieu de leur décès, et sainte Camille qui a son tombeau à Escolives.

Les deux voies romaines, qui ont dès le début de la conquête ouvert un passage aux voyageurs, devaient favoriser extrêmement la colonisation. Aussi trouve-t-on partout dans la région les vestiges de cette civilisation gallo-romaine qui dura 500 ans. Les villas forment l'appoint le plus considérable de cette étude, mais il faut d'abord examiner les restes de moindre importance. L'exploitation du fer, déjà commencée par les Gaulois, atteignit tout son développement avec les nouveaux maîtres. Il y avait de petites forges en plein air à Girolles-les-Forges (les Minies), à Joux-la-Ville, à Précy-le-Sec,

(Champ-de-la-Forge), à Voutenay (les Terres-Noires), à Brosse, à Vézelay; surtout au Bois-de-la-Madeleine et dans les bois des Ferrières, où des buttes de scories dites mâchefer annoncent une certaine richesse de minerai. Le fer, à l'état d'oxyde pauvre en métal, se trouve en rognons disséminés dans les argiles tertiaires du sol superficiel. Sur le territoire d'Arcy, ces argiles ne se montrent qu'à Bois-d'Arcy, dans un lieu dit le Minerat qui est criblé de trous d'extraction et qui a pu fournir à une petite forge située tout près du finage sur la route de Montillot. Les grès ferrugineux ont aussi été employés et ils ne sont pas rares dans cette région. On peut rapporter à cette exploitation un fond d'amphore trouvé près de l'église, à 80 centimètres en terre, et une monnaie, grand bronze d'Antonin le Pieux (154 après J.-C.). Il n'y a pas trace d'habitation de cette époque, mais il existait autrefois une fontaine et un ruisseau, choses si rares sur ce plateau de Bois-d'Arcy.

On voit dans les grands escarpements des grottes, près du finage et de la fontaine de Saint-Moré, une carrière de calcaire blanc tendre, semblable à celui de Mailly-la-Ville. C'est la carrière de la Roche-Taillée, dont la nature de pierre est tout à fait celle des sarcophages et des matériaux de la voie romaine d'Agrippa qui est toute voisine. Cette carrière, qui était exploitée au moyen-âge, a certainement contribué à l'empierrement de la chaussée et sans doute aux édifices de l'ancien Arcy. Le charroi en était des plus faciles, puisque la côte rapide borde la Cure qui était alors une voie de transport ordinaire.

On peut voir une preuve de ce fait dans la découverte qui s'est produite à la grotte des Fées située un peu en aval. Tout à l'entrée, et à 1 mètre 20 de profondeur, il existait un mur bâti à la chaux, de 80 centimètres de largeur, qui devait fermer la grotte. Au pied, on récoltait des morceaux de tuiles à rebords et des poteries; de plus, une pierre équarrie avec une sculpture en volute (musée) du calcaire même de la carrière (1). Un peu plus bas, dans la grotte de l'Ours, on a trouvé des monnaies romaines; et, sous l'abri de la Grande-Grotte, des débris de tuiles à rebords; dans l'intérieur même, à l'entrée, M. Monceaux a fait la même trouvaille; et des aménagements tout récents au milieu de la grotte ont mis à jour un fragment de poterie recouvert par une stalactite éboulée. Sûrement, les Gallo-Romains l'avaient connue.

(1) Abbé Parat, *La Grotte des Fées*, Bull. 1903.

La rive droite de la Cure, par suite de son éloignement des voies, offre peu de vestiges; il n'y a rien au Beugnon, pourtant favorisé d'une bonne fontaine. Mais l'ancien chemin de Précý à Arcy porte encore un nom qu'il doit à l'époque romaine : on dit « la vie de Précý », du mot latin *via* qui est devenu le français voie. Aux abords de ce chemin, on voit un lieu dit Coulon devenu un fief du Moyen-Age et qui rappelle les terres que les possesseurs de villas donnaient à des colons, dont la condition fera place peu à peu à l'esclavage agraire. Il y a dans l'anse de la Cure en amont, sur Saint-Moré, un lieu dit les Coulanges qui peut avoir la même origine, et ces vocables sont communs partout. On sait que Coulanges-sur-Yonne se disait : *Coloniæ*, les Colonies, au neuvième siècle. On pourrait peut-être rapprocher de Coulon le lieu-dit voisin, du territoire de Précý et d'Arcy, appelé Gailly ou Guelly, qui, ainsi que Jailly, désignerait, d'après de Jubainville, la propriété d'un *Gallius* de l'époque romaine.

Sur la rive gauche, une plus ample moisson est à faire dans les vestiges de la longue époque gallo-romaine. La petite voie d'Autun avait attiré de nombreuses exploitations agricoles qui toutefois ne s'établirent que dans la seconde période de l'occupation. Pour nous borner au plateau, on peut citer les petites villas, récemment découvertes, des Hérodats, des Linières, des Sausses, de Tameron sur la commune de Montillot; d'Avillon, du Bois-du-Fourreau, de Prégilbert, qui toutes se trouvent placées dans les meilleures terres.

Le territoire d'Arcy, au voisinage de la grande voie, n'est signalé que par deux villas, celle des Renaudons, à 1 kilomètre de la voie, dans la direction de Lac-Sauvin et sur le finage de Saint-Moré, mais tout à la limite d'Arcy. On y a trouvé un petit autel domestique formé d'une colonne carrée de pierre dure (musée); la villa du lieu-dit la Corne-de-Cerf, à 300 mètres de la voie, dans la direction d'Avigny, qui a fourni plusieurs monnaies. Jusqu'ici on n'a pas pratiqué de fouilles dans ces emplacements. (Voir la carte n° 17 et 18.)

Mais, comme on le conçoit, les bords de la rivière, à proximité de la voie, furent occupés les premiers et devinrent des centres plus importants, comme à Sermezelles, Blannay, Voutenay, Saint-Moré, Sery, Sainte-Pallaye, Bazarres. C'est là ce qu'on observe dans l'anse de la Cure qui se développe en aval de la côte des grottes, dans le lieu-dit les Girelles, portant différents noms au cadastre. C'est à cet en-

droit qu'il faut étudier Arcy gallo-romain dont la situation topographique laissait certainement à désirer; car, d'un côté, une haute colline lui fermait l'horizon à l'est et au nord, et, de l'autre, les crues devaient souvent inonder le bourg, car on a constaté à la grotte de la Cabane, sur Saint-Moré, une crue de l'époque romaine, marquée par des monnaies du troisième siècle, qui avait porté des dépôts à plus de 5 mètres au-dessus des basses eaux. (Carte d'Arcy n° 19.)

Le bourg ancien était jusqu'ici regardé comme une abbaye ruinée, vulgairement un couvent; et il y a cinquante ans, au lieu-dit des Mergers-de-Girelles, il laissait voir « des murs formant deux rectangles parallèles de 30 mètres de longueur reliés au milieu par un édifice de même forme de 15 mètres. » Cette première observation était faite par M. Baudoïn, architecte à Avallon, qui la consignait dans le *Bulletin de la Société d'études* en 1857. Il y voyait « une villa assez considérable, avec bâtiments d'exploitation agricole. » On en resta là pour le moment.

Ce fut M. Cuvier, sous-chef de section du chemin de fer, en résidence à Avallon, qui donna le premier coup de pioche en 1880 et consigna ses recherches méthodiques dans le *Bulletin de la Société d'études* de 1883. Il reconnut tout de suite que l'établissement ancien ne se bornait pas aux Mergers, mais s'étendait dans le milieu de l'anse jusqu'à la rivière; il lui donna même une superficie excessive en la fixant à 20 hectares. Les fouilles qu'il fit avec M. Labalte, conducteur des ponts et chaussées, se bornèrent au champ de M. Bailly qui, devenu maire, autorisa l'installation du musée (section D du cadastre, n° 856, signalé par une cabane). (1).

Ces fouilles amenèrent la découverte de nombreuses petites chambres fermées par des murs solidement bâtis et dont le plancher était un béton résistant; puis il reconnut, au bord de la rivière, le « quartier balnéaire » où se trouvaient encore les piliers de briques rondes ou carrées supportant des carreaux en terre cuite de 50 centimètres de côté, les tuyaux en terre striés à l'extérieur, encore encastrés dans les murs, qui complétaient, avec la chaufferie dite hypocauste, l'appareil des bains. Là se concentrait le luxe de construction du maître,

(1) D'après les fouilles et sondages faits sur beaucoup de points, la surface des constructions atteindrait 9 à 10 hectares, ce qui dépasse celle occupée par le bourg actuel sur la rive droite.

et les fragments de marbre blanc, rose et jaunâtre trouvés à cet endroit seulement indiquaient l'habitation principale. Le marbre blanc provient d'Italie ou des Pyrénées, le rose est un marbre de Montbard, analogue à celui de Lucy-le-Bois, et le jaunâtre est celui de Pouillenay, du calcaire à entroques, le petit granit des marbriers.

Les objets recueillis dans ces fouilles sont au musée d'Avalon, ils comprennent : onze monnaies, dont celle de Nerva reconstitué par Philippe I^{er} vers 250. Claude le Gothique, 263-270; Tétricus I^{er}, usurpateur, 268-274; Tétricus II, fils du précédent. Il y a encore un vase incomplet, sorte de *diota*, mesurant encore 50 cent. de hauteur et 22 cent. de diamètre à la panse, de couleur grise et d'épaisseur médiocre; des fragments de poterie rouge brillante, dite samienne, décorée de figures en relief dont une Minerve; un petit coq en terre blanche, sorte de poterie dont le centre de fabrication était à Moulins (Allier); des épingles en os de 8 cent.; des clous et ferrements; une grande quantité de débris de poterie; des coquilles d'huîtres, de l'espèce rosée de la Méditerranée; c'était pour les riches le régal de l'hiver, on les expédiait en temps de gelée enveloppées de neige.

Sur le territoire de Saint-Moré, en amont des grottes, mais à la limite de celui d'Arcy, il existe, à mi-côte, une fontaine qui fournissait à un petit aqueduc romain dont on voit des tronçons le long de la rivière. M. Cuvier crut que cette conduite d'eau aboutissait à Girelles, et il fit par deux fois des sondages sans résultat. Il est bien prouvé maintenant que l'aqueduc se dirige du côté de Saint-Moré.

J'ai repris les fouilles en 1901 et 1902 dans les champs voisins du premier, et partout, jusqu'à 9 mètres de la rivière, des murs de fondation, de 50 à 60 cent. de largeur, ont été rencontrés, remontant sans interruption aux Mergers de Girelles. Certaines fondations descendent à 1 mètre 20 au-dessous du sol, d'autres sont formées d'une couche de béton au fond, de 30 cent. d'épaisseur, portant des dalles debout, sur 20 cent., où s'appuie le mur de fondation de 40 cent.; la couche de dalles est remplacée aussi par un cailloutis calcaire placé entre deux lits de béton. Il n'est pas sans intérêt de noter ces modes de construction des maîtres en l'art de bâtir que sont les Romains.

Les chambres sont petites : 3 mètres au plus sur 2 mètres 50; des galeries ou couloirs de 10 mètres n'ont que 1 mètre 70

de largeur. Cette exigüité des logements a été relevée dans toutes les villas. L'habitation principale, où se trouvaient les bains, était pavée, soit d'une mosaïque dont on retrouve les petits cubes noirs, blancs et rouges en calcaire, soit de dalles de marbre gris-blanc, et de plaques de schiste noir d'Autun; mais partout ailleurs le plancher était un béton solide qui se lève encore en plaques d'un mètre. (Mosaïque restituée et béton, au musée).

Les trouvailles faites dans ces dernières recherches sont peu différentes des premières : des monnaies du Bas-Empire, une clé, une vrille, des poteries variées, du verre, des débris de colonnes en pierre tendre, des enduits à la chaux colorés, des fragments de meules, des plaques de marbre blanc dont l'une de 45 cent. sur 24, des coquilles d'huîtres, des ossements de bœuf, de mouton, de cerf et de sanglier. Trois objets sortent de l'ordinaire, ce sont des plinthes en calcaire rouge, d'origine inconnue et de profils variés; des plaques minces de granit rose poli sur les deux faces; des tuiles de petit format en forme de trapèze, avec un crochet continu à la base et une gouttière au sommet.

Il faut ajouter à ces maigres débris un curieux spécimen de moulage que M. Jean Leclerc, de Fourolles, en résidence au château de Lac-Sauvin, a découvert au champ Bailly dans une journée de fouilles. C'est une sorte de frise représentant un sujet assez fréquent des poteries samiennes : un chasseur armé de la lance en garde devant un lion qui s'élançe. Ce sujet, toujours le même, encadré de moulures et de motifs décoratifs gracieux, est fait d'un enduit de chaux pure appliqué sur une couche épaisse de mortier. (Musée.) (Pl. II, fig. 10.)

Il est sorti encore beaucoup de choses de Girelles qui aideront à apprécier l'importance d'Arcy primitif. Il y a au musée de Sens « un fragment de marbre blanc en forme de vasque octogonale ornementée de feuillages et percée sur son contour de huit ouvertures ». (Bull. Sens, 1867.) Au musée d'Auxerre, le catalogue mentionne « une suspension antique en marbre blanc avec médaillons » (n° 529). On citera à Arcy une tête d'adolescent, demi-grandeur, en marbre blanc, le sommet de la tête percé d'un trou, disparue d'Arcy; mais un fragment de jambe de jeune, en marbre (collection Guignepied, à Saint-Moré), dont le moulage est au musée, nous garantit la découverte de la statue. Les débris que les habitants ont trouvés à Girelles, surtout à l'endroit des bains, et

qu'ils ont souvent jetés à la rivière pour se débarrasser, sont déposés au musée. On y voit un fût de colonne de pierre blanche tendre avec sa base, de 90 cent. de hauteur et 40 cent. de diamètre; trois bases de colonne de moulures différentes; une statue de pierre dure sans tête, sur piédestal, de 50 cent., représentant un homane debout couvert d'un manteau, appuyé contre une borne, une jambe croisée sur l'autre, les deux mains appuyées sur un orifice de la borne par où devait passer une conduite d'eau.

Les monnaies, toutes de bronze, trouvées dans les champs de Girelles, celles connues du moins, et dont la plus grande partie compose le médaillier du musée, sont d'après l'ordre chronologique : Octave Auguste, 14 avant J.-C. (grand bronze); Auguste et Agrippine, 63 av. J.-C. (moyen bronze); Agrippa, gendre d'Auguste, constructeur de la voie, 63 av. et 12 apr. J.-C. (gr. br.); Néron, 54-68 (gr. br.); Titus, 79-81 (moyen br.); Adrien, 117-138 (m. br.); Antonin, 138-161 (gr. br.); Faustine, sa femme (gr. br.); Marc-Aurèle, 161-180 (m. br.); Nerva, 96-98, restitution de 250; Claude le Gothique, 263-270; Tetricus, usurpateur, 268-274 (p. br.); Constantin I^{er}, 306-337 (p. br.); la ville de Rome (p. br.) (1). Il faut ajouter deux monnaies d'or d'un grand intérêt pour l'histoire d'Arcy; elles sont de l'empereur Honorius qui régna de 395 à 423 après J.-C. On les a trouvées dans le champ de M. Bailly avec deux amphores ou vases analogues. (Bull. Avallon, 1871.) Un de ces vases, appelés *diota*, un débris de vase avec anneau libre et l'une de ces pièces sont venus dans la collection de M. l'abbé Poulaine, à Voutenay (2).

On ne doit pas s'étonner de la rareté des débris d'une villa relativement importante et riche; elle est celle de toutes les villas sans exception. Ce fait tient à ce que les survivants de l'invasion, réduits à la misère, et les barbares venus les premiers pour coloniser ce pays dépeuplé tirèrent des ruines, jusqu'à la plus grande profondeur, tout ce qui pouvait servir à leurs besoins pour rebâtir et pour travailler. Ils firent, avec

(1) Les médailles ont été déterminées par M. Adrien Blanchet, président de la Société de numismatique de France.

(2) Il y a dans l'anse de Girelles un lieu-dit appelé la Morte-de-Girelles et qui pourrait être le cimetière de cette villa de longue durée. Ce serait une importante découverte que celle du champ des sépultures.

un motif différent, ce que ferait l'archéologue le plus ambitieux; et ce qui reste est ce qui leur a échappé ou qui n'était d'aucune utilité. Les soins de la culture ont fait aussi disparaître bien des choses à toutes les époques (1).

Telle est cette villa des Girelles à Arcy, véritable bourg, qui, tout considérable qu'il était, ne reconnaissait qu'un maître, selon la coutume romaine, les autres habitants comptant seulement comme esclaves ou colons. Une petite voie, qu'on a retrouvée dans les vignes, partant des Girelles, à 50 mètres à l'est du chemin déblavier, gagnait le grand chemin de l'Empire qui passait à 2 kilomètres ou 1 mille 1/2 romain de la villa; et du haut du talus de la voie, on pouvait l'apercevoir. Mais quelle était cette villa : son origine, son domaine, son nom, son histoire, sa décadence? Ce sont là des questions qui paraissent insolubles; et la terre qui recouvre ces pauvres débris est comme le linceul de la mort qui les a voués au silence. Certes, l'obscurité est grande, mais l'archéologie, en comparant ces vestiges à d'autres mieux connus, peut en tirer des aperçus qui sont déjà quelque chose de l'histoire dans ses grandes lignes.

Les monnaies ont leur langage, elles nous indiquent par leur date l'époque probable de l'établissement où on les trouve. Quand, par exemple, les monnaies romaines sont en grande partie du Haut-Empire, comme c'est le cas aux Girelles, on est fondé à dire que la ville remonte aux débuts de l'occupation. Tout, en effet, favorisait, dès le début, une habitation de plaisance et de rapport : la beauté du site, les agréments de la rivière, la richesse de la terre et la proximité d'une grande voie. On peut donc, non sans raison, dire qu'une grande villa s'élevait aux Girelles, sous le règne d'Auguste ou de Tibère, aux jours mêmes de la naissance de Jésus-Christ.

Ce qu'il advint de ce bourg gallo-romain pendant cinq siècles, nul ne le sait; mais une découverte de M. Cuvier, le sagace observateur, paraît nous mettre en face d'un grand événement qui lui serait survenu au milieu de sa longue existence. Les monnaies et les débris d'industrie trouvés par lui gisaient sous les planchers de béton, ce qui indiquait

(1) On pourrait joindre à cette villa des Girelles qui fut le bourg de Cora, l'autre villa de Saint-Moré qui fut le Cora militaire, mais qui appartient à l'histoire de Saint-Moré, en préparation. (Voir Bull. 1898, abbé Parat, *Villa romaine de Saint-Moré.*)

sûrement une ruine et une reconstruction. Or les monnaies recueillies vont de 250 à 274 après Jésus-Christ, elles sont du temps de Tetricus et de Posthume. C'était précisément l'époque de la révolte des Bagaudes qui causa de grandes ruines dans le centre de la Gaule. Le régime romain se faisait toujours plus dur : l'énormité des impôts, les exactions des agents, les sentences de confiscation avaient provoqué vers 258 une insurrection générale. Dans nos contrées, la ville d'Autun elle-même était prise et saccagée en 268. L'indépendance était proclamée, et les chefs militaires pendant une vingtaine d'années prirent le titre d'empereurs. De ces souverains d'un jour, on peut citer Tetricus, le dernier, dont les monnaies sont partout, et Posthume qui a son nom sur la borne milliaire de Prégilbert. (Musée d'Auxerre.)

La ruine de la villa des Girelles est mieux datée que sa fondation, car les grandes invasions des barbares de la Germanie : Francs, Burgondes, Visigoths, Vandales, qui commencèrent en 406 et se poursuivirent plusieurs années, amenèrent certainement la dévastation des bourgades. Les premières atteintes furent celles qui étaient dans le voisinage des grandes voies. Les deux monnaies d'or d'Honorius, empereur qui régna de 395 à 423, sont des témoins qui disent clairement que la villa était debout sous son règne, tandis que l'absence de toute monnaie plus récente en dénote la ruine à cette époque. C'est alors que le gouverneur Germain, qui devint évêque, défendit Auxerre contre les Barbares et contint le flot dévastateur, du côté de l'ouest, dans des limites resserrées.

Une villa n'allait pas sans un domaine de culture en rapport avec son importance. Ce domaine, sous la domination romaine, n'avait pas une étendue arbitraire; le *fundus* romain, fonds rural, dit de Jubainville, a été l'origine des seigneuries et par suite des communes actuelles. Il avait ses limites fixées par les arpenteurs employés à la confection de l'impôt sous le règne d'Auguste. Aussi est-il possible que certaines communes représentent exactement la circonscription des fonds ruraux gallo-romains.

On peut dire d'Arcy, dans son territoire, que telle est son origine parce que la succession des occupants paraît s'être faite sans lacune et sans changement. Aux Gallo-Romains ont succédé les Barbares qui, on le sait, ne troublèrent en rien l'organisation ancienne. Puis vinrent les seigneurs féodaux qui, jusqu'à la Révolution, gardèrent intacte la terre d'Arcy,

d'abord comme gouverneurs royaux, puis comme seigneurs héréditaires.

Seulement, on a tout lieu de soupçonner que le domaine de la grande villa devait comprendre aussi le territoire de Saint-Moré ou tout au moins s'étendre jusqu'à sa rivière. Le *Cora* militaire, devenu Saint-Moré, devait appartenir au *Vicus-Coræ* ou *Corevicus* qui est devenu Arcy. Saint-Moré, en effet, n'a pas eu de seigneur féodal proprement dit. On le trouve, pour la première fois, au douzième siècle, par suite d'alliances, possédé par Ivon d'Avallon, Guy de Montréal et le seigneur d'Arcy. Les deux premiers seigneurs donnèrent leur part à l'abbaye de Molesme qui la céda à l'abbaye de Vézelay; celui d'Arcy garda sa part qui tout d'abord avait dû comprendre la totalité, mais après le partage ne comprit plus que les coteaux boisés s'étendant sans doute jusqu'au camp de *Cora*, en un mot toute la bande qui est actuellement limitrophe de la commune d'Arcy et qui s'avance dans son territoire en le rétrécissant sur le plateau d'une façon singulière. (Voir la carte Arcy, Saint-Moré, Pl. I.) Si l'on ajoutait aux 2.632 hectares de la terre d'Arcy, les 1.198 hectares de Saint-Moré, on aurait près de 4.000 hectares que le domaine de la villa gallo-romaine aurait contenus.

Mais quel nom portait cette grande villa des Girelles dont la terre, bornée par un circuit de la Cure, aurait pris à une certaine époque un nom provenant sans doute de sa topographie (*gyrum*, circuit)? L'opinion la mieux fondée, la plus satisfaisante, veut que le nom de la villa gallo-romaine détruite par les Barbares soit passé au village franc-burgonde qui lui succéda tout aussitôt en aval et qui est devenu le bourg d'Arcy actuel. Il s'agit donc d'établir quel nom prit, aux premiers temps de son existence, ce bourg reconstruit avec les vestiges du premier à une autre place.

Deux noms de localités seulement apparaissent à l'époque ancienne dans la vallée de la Cure. C'est d'abord *Cora* qui est le nom même de la rivière de la Cure et celui d'une localité qui est citée en 350 dans l'historien Ammien Marcellin et dans la Notice des dignités de l'Empire vers 400, peu avant les invasions. Ce nom *Cora*, se déformant à travers les siècles, comme tous les autres, s'est dit et écrit Querre, Queurre, Chores, Quehure et Cure. Plus tard se montre un autre nom : *Vicus Choræ* ou *Corevicus* qui se traduit par bourg de *Cora* ou *Cora-bourg* et qui est mentionné en 596 et 691. C'est alors une

paroisse importante ayant « un clergé », c'est-à-dire plusieurs prêtres. *Cora*, ainsi qu'il a été prouvé, était, selon toute apparence, le poste militaire qui gardait le pont de bois sur la Cure et qui s'est appelé, après le martyre de l'enfant, *Moderatus* (Modéré) au cinquième siècle, Saint-Moré par abréviation. Mais *Corevicus*, Cora-bourg, était une autre localité également sur la Cure, et se distinguant de la première par son importance.

Le nom de Cora-bourg ou bourg de Cure appartenait donc à Arcy qui portait deux noms, l'un connu surtout des voyageurs, et qui lui venait de sa topographie, l'autre usité chez les résidents et les voisins, et qui était celui du propriétaire fondateur. Ce fait se trouve constaté officiellement en 1670 par l'Intendant de la province de Bourgogne. Dans ses « Documents statistiques sur les villes, bourgs et autres communautés d'habitants recueillis et classés » sur les déclarations, faites aux lieux mêmes, des habitants les mieux informés, il mentionne que la paroisse se nomme Queurre dans le bourg nommé Arcy. Le mot *vicus* a disparu comme cela s'est vu presque partout; mais on trouve ici *Cora* et *Arciacum* réunis pour désigner la même agglomération. Aujourd'hui, le nom seul d'Arcey a survécu, l'autre est tout à fait oublié. (Carte de Delisle, Pl. II, fig. 7.)

Ces deux noms, dont les formes appartiennent à la langue latine, n'ont pu désigner qu'une localité établie à l'époque gallo-romaine, et pour cette raison majeure ne pouvaient convenir au bourg actuel d'Arcey à sa fondation. Ce bourg, en effet, déjà important aux époques mérovingienne et carolingienne, n'offre point trace de l'occupation romaine. Il aura donc emprunté son double nom, en souvenir et par habitude, à la villa des Girelles qui, elle, devait porter à juste titre les noms de *Corevicus* et *Arciacum*, bourg de Cure et Arcey.

Arciacum (*fundus*), le domaine rural d'Arcey, tire son nom du premier propriétaire, un riche seigneur gaulois qui, devenu citoyen romain, avait pris le gentilice ou nom de famille de son protecteur romain. Le domaine dit *Arciacum* était donc la propriété d'Artius, nom qui dérive du gaulois *Artos*, qui paraît identique au gallois *Arth* qui signifie ours. Dans la langue latine, on disait *ursus*, d'où est venu *Ursius* qui a fait *Ursiacus* avec le même sens qu'Arcey. L'ours, symbole de la force aussi bien que le lion, était considéré comme un

animal divin; en Irlande, dans la littérature ancienne, il est un dieu, on le trouve même appliqué à Jésus-Christ (1).

Ce nom s'est étendu au Moyen-Age; il y a à l'époque mérovingienne un saint Urse (*Ursus*) dans l'église d'Auxerre, comme un saint Léon (*leo*, lion) et un saint Loup, dans l'église de Sens. Le nom existe encore aujourd'hui, mais adouci; on trouve des personnes s'appelant Oursel, Oursaire, Oursin, Ursin, Ursot.

Ce nom si expressif d'*Arciacum* n'était pas commun, et si l'on excepte les localités où la même famille s'est étendue au Moyen-Age, on trouve seulement Arcy dans Saône-et-Loire, dans le Forez, dans l'Aisne, la Sarthe et Seine-et-Marne; auprès de Paris, on voit une petite commune appelée Bois-d'Arcy; il existe encore quatre familles du nom d'Arcy en Angleterre où l'ours (*ursus*) était si fort vénéré des tribus celtiques.

IV. — ÉPOQUES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE

Avant de quitter les ruines de *Cora-bourg* ou d'Arcy primitif que les Barbares ont fait disparaître, il faut se demander si cette bourgade, la plus importante du pays (*pagus*) d'Auxerre, avait reçu l'Évangile. C'est qu'en effet, au milieu des irruptions des Barbares et des révoltes des Gallo-Romains, une invasion, celle-là pacifique et bienfaisante, se faisait lentement et en secret dans le peuple. Des missionnaires de la Bonne-Nouvelle, peu après la conquête, étaient venus annoncer Jésus-Christ; mais les chrétiens, toujours persécutés, restaient partout rares et sans culte public.

Pour raviver la foi mourante, le pape Sixte II envoya dans les Gaules, vers l'année 250, un patricien de Rome, d'une illustre famille, Pèlerin (*Peregrinus*) avec Marse et Corcodôme. Le missionnaire passant par Lyon et suivant la voie d'Agrippa était arrivé à Auxerre, cité importante, qu'il choisit

(1) Cette note d'étymologie sur Arcy est tirée de l'ouvrage autorisé de d'Arbois de Jubainville : *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris, 1893. Comme simple mention, citons l'abbé Martin qui fait venir Arcy du celtique et voudrait dire : belle caverne; Robineau-Desvoidy qui lui donne à peu près le même sens; et Prot qui y voit un lieu boisé déblayé par le feu.

pour le champ de son apostolat. Il prêcha sans crainte la nouvelle religion, convertit beaucoup de païens et bâtit hors de la ville, vers la porte et près de la rivière, une petite église qui, plusieurs fois rebâtie, porte encore son nom.

L'apôtre des Auxerrois, une fois son siège établi sans résistance, parcourut le territoire et dut pendant plusieurs années évangéliser les rares bourgades dépendant de la cité. Son zèle l'entraîna jusqu'aux confins, il se rendit un jour de fête à Entrains, la ville la plus importante après Auxerre, et le centre le plus renommé de l'idôlatrie. Il annonça hardiment à la foule le nouveau règne de Dieu. On l'arrêta, il fut conduit à Bouy où étaient le tribunal et les prisons, il fut condamné à mort et, en sa qualité de citoyen romain, eut la tête tranchée.

On ignore le temps que dura la résidence du premier évêque martyr d'Auxerre et quelles furent ses courses apostoliques; mais on peut avancer que l'une de ses visites fut tout d'abord pour les bourgades situées près d'Auxerre, sur le bord de la voie romaine, celles mêmes qu'il avait rencontrées sur son chemin en venant de Lyon. Or, la plus importante de ces bourgades entre Avallon et Auxerre était Arcy. Cela est prouvé par l'archéologie qui montre en Girelles l'emplacement le plus étendu, dans la région, d'une riche villa, et, au bourg actuel, le cimetière mérovingien le plus considérable de la vallée. La preuve en est encore dans l'histoire qui, dès 596, fait d'Arcy une paroisse ainsi que Bazarnes et Escolives situées comme lui sur la voie, mais qui se distingue de toutes les autres puisqu'à lui seul on donne le nom de bourg (*Corevicus*). Aucune paroisse ne dut donc, à proximité d'Auxerre, attirer autant l'attention de saint Pèlerin. Sans doute rien n'est venu, dans les débris exhumés, nous révéler cette conquête chrétienne, mais il nous reste trop peu de chose de la villa, et le nouveau culte au milieu des païens fut forcé de se cacher longtemps.

Après saint Pèlerin qui arrivait sous le règne d'empereurs ennemis de la foi chrétienne, un autre apôtre connu de toute la Gaule allait exercer librement son zèle sous des empereurs tolérants. Saint Martin, qui a laissé des traces si profondes de son passage dans nos pays, se trouve mêlé à notre histoire locale. Le grand évêque de Tours, à la fin de sa vie, s'était fait missionnaire, et vers 380 il vint dans le pays des Eduéens, dont Autun était la capitale, pour détruire le culte des faux dieux qui y régnait toujours. Il dut passer, à l'aller ou au retour, par la vallée de la Cure sur la voie romaine; et son passage semble

bien indiqué par les églises qui bordent la voie et portent son nom : Cussy-les-Forges, Avallon dont le bourg avait un temple païen devenu église, Asquins qui avait une chapelle, où le patron primitif, saint Georges, céda la place ou fut associé à saint Martin, Vincelottes situé non loin de la voie. On compte d'ailleurs dans l'Auxerrois quinze paroisses et sept dans l'Avallonnais qui ont pris ce saint, le plus populaire de France, pour patron.

La paroisse d'Arcy, comme toutes les autres, n'a pu honorer saint Martin d'un culte spécial et le prendre pour patron que des années après sa mort survenue vers 400. Mais comme elle avait, disent les registres paroissiaux, « un patron plus ancien » qui était saint Georges, le martyr le plus célèbre de l'Orient, mort vers 290, l'église et la paroisse d'Arcy devaient donc exister déjà à cette époque. Le culte du martyr avait déjà pénétré dans la Gaule sous Clovis et y devenait florissant; les pèlerins qui visitaient la Palestine l'avaient fait connaître. On sait, par exemple, que saint Amâtre, encore jeune homme, après avoir fait ses études à Autun et à Lyon, avait visité l'Orient avant 360 et en avait rapporté les reliques de sainte Julitte et de saint Cyr.

Il est donc fort probable, pour ne pas dire plus, que la paroisse d'Arcy, alors renfermée dans l'anse de Girelles, fut établie par saint Amâtre, le grand évêque qui, prenant possession d'Auxerre, bâtit au centre de la cité une autre église qui est devenue la cathédrale. Mais dans quel état il dut trouver cette paroisse, quand l'année de sa mort, en 418, il la revit en se rendant à Autun quelques années après le passage des Barbares! Elle put, avec saint Germain, son successeur, évêque pendant 30 ans, se refaire un peu; mais l'invasion des Huns en 451 dut lui porter un coup terrible.

C'est sous le gouvernement de ces deux grands hommes qu'eut lieu, en 407 et pendant cinq ans, le terrible débordement des flots de barbares, des Vandales surtout dont le nom excréé est resté dans notre langue. Germain était alors le gouverneur, pour l'empereur Honorius, de la ville d'Auxerre et de la province, et Amâtre en était le chef spirituel. Défendue par des murailles, la cité résista et les hordes d'envahisseurs n'allèrent pas plus loin, mais les campagnes furent ravagées, les habitants massacrés, et il ne resta que de misérables colons errant dans les forêts alors immenses.

Ces premières invasions suivies, cinquante ans plus tard

(451), de celle des Huns, très courte de durée, mais plus dévastatrice, durent laisser le pays dépeuplé pour longtemps. Ce qui le prouve, c'est l'enfouissement des voies principales et secondaires dans la partie où elles étaient à ras du sol. Le glissement des terres, alors qu'il n'y avait plus d'ouvriers pour entretenir les chemins, avait fini par les masquer entièrement. La population, en reprenant peu à peu possession du sol, et ignorant ces tronçons de voies disparus, se frayait un passage à côté. Le désert régna donc longtemps dans les régions les moins favorisées, telles que les plateaux; ailleurs, dans les vallées, au bord des anciennes voies, auprès des bourgades ruinées, les rares survivants se groupèrent, et, aussitôt le danger passé, se remirent à la culture, se multiplièrent assez pour se reformer en paroisse : tel dut être le sort d'Arcy qui trouva dans sa position tous ces avantages et put reparaître un des premiers à la vie nouvelle qui va s'appeler l'époque barbare, ou encore l'époque mérovingienne.

Les ruines du gros bourg gallo-romain d'Arcy dans l'anse des Girelles ne contiennent absolument rien d'étranger à l'industrie romaine. Il faut donc, pour connaître la nouvelle bourgade où les anciens habitants fusionnèrent avec les nouveaux venus, Francs et Burgondes, se transporter un peu plus loin, à un kilomètre en aval de Girelles, mais sur la rive droite, dans une autre anse de la Cure, très allongée et peu profonde. C'était pour ces temps un emplacement des plus favorables, celui même de beaucoup de villes et en particulier d'Auxerre. D'un côté, en amont et en face le château, se trouve un groupe d'îles dont l'une assez grande pouvait servir de refuge, et dont les autres offraient un passage facile d'une rive à l'autre au moyen de trois petits ponts de bois. A l'extrémité opposée, un gué, en temps ordinaire, ouvrait une voie commode pour gagner la rive gauche où tout à côté une butte escarpée pouvait devenir une position de défense.

C'est dans cette anse, où la vue n'est pas bornée comme à Girelles, que va s'édifier la bourgade mérovingienne d'Arcy, qui deviendra, comme sous la domination romaine, la plus importante de la région. Elle n'est pas la seule, en effet, à se former dès les commencements. On a constaté, comme à Arcy, des cimetières de cette époque, sur l'Yonne, à Châtel-Consor; sur la Cure, à Saint-Moré, Voutenay, Asquins (Vaux-Donjon); sur le Cousain, à Vault-de-Lugny, partout où précisément s'élevaient des villas avant l'invasion. Les survivants

des invasions étaient revenus s'établir auprès de leurs anciennes demeures, mais ils ne restèrent pas longtemps seuls.

A la suite des Vandales qui passèrent en ouragan, d'autres barbares, les Burgondes et les Francs, ceux-là colonisateurs, vinrent se mêler à la population misérable et clairsemée des Gallo-Romains et reprendre avec eux les mœurs agricoles. Ce fait, d'un caractère nouveau, a fait appeler ces temps : l'époque barbare, du nom que les Romains policés donnaient par mépris à tous ces peuples de la Germanie, qu'ils regardaient comme bien au-dessous d'eux. Ce n'est pas que les Burgondes et les Francs fussent dépourvus de toute civilisation : ils avaient une organisation sociale avancée, une industrie et des arts empruntés à l'Orient qui n'avaient rien de commun avec ceux de Rome. C'est justement ce contraste de l'industrie qui fait reconnaître dans les moindres débris ce qui est de l'époque romaine et ce qui appartient à l'époque barbare. Celle-ci s'appelle encore l'époque mérovingienne, parce qu'elle marque la puissance et l'influence des Francs dont un de leurs premiers chefs se nommait Mérovée.

Ce furent les Burgondes ou Bourguignons qui parurent les premiers dans la vallée de la Cure. Ils venaient par l'Est et s'avancèrent loin, alors que les Francs restaient confinés dans le Nord, maintenus par les dernières légions romaines de Syagrius. Les Burgondes ne furent jamais les maîtres d'Auxerre, mais ils poussèrent une pointe jusqu'auprès de cette ville; et l'on peut regarder comme leur limite extrême le *rû des Burgondes* que l'historien de la bataille de 841 place sur le territoire de Fontenoy, à la limite de la Puisaie.

Mais les Francs, descendant lentement du nord, après avoir vaincu la dernière armée romaine, s'établirent à Auxerre sans violence. Cette conquête du pays auxerrois s'était faite par capitulation et par un traité d'association volontaire : les peuples jusque-là soumis à l'Empire romain se donnaient aux Francs. Clovis, une fois maître d'Auxerre, en 497, se trouva en face des Burgondes qui d'eux-mêmes durent reculer vers la Cure. Les rapports furent d'abord amicaux, et vers l'an 500, Clovis et le roi des Burgondes Gondebaut eurent une entrevue sur les bords de la Cure ou du Cousain pour faire un traité de paix. Ce dut être à la limite des deux royaumes, et, à cette époque, elle paraît suivre la ligne de la Cure. Le cimetière de Vaux-Donjon, où se trouvent des indices de l'industrie des deux peuples, était sans doute la station

militaire des Francs gardant la frontière, après avoir celle des Burgondes.

A part cette simple et très vague mention du pays de la Cure à l'époque de Clovis, l'histoire ne dit rien qu'on puisse rapporter au territoire d'Arcy. Mais l'archéologie vient combler cette lacune en nous montrant dans un cimetière, c'est-à-dire dans la mort, les germes de vie qui se développèrent durant des siècles dans le nouvel Arcy.

Sur l'emplacement des villas gallo-romaines, tout parle de leur civilisation matérielle : des murs résistants, des débris du toit et du plancher, des fragments de statues, de poterie riche, des monnaies, des outils, des bijoux. La bourgade mérovingienne, au contraire, n'a aucun de ces documents : les Gallo-Romains étaient des maçons et des sculpteurs, tandis que les Francs étaient des charpentiers. Selon leur manière de Germanie, ils bâtissaient tout en bois, leurs maisons, leurs ponts et même leurs tours de défense qui, pour cette raison, n'ont point laissé de traces; et s'il n'y avait pas leurs cimetières, où les armes, les parures, les outils même les accompagnent, leur histoire serait réduite à des conjectures.

L'époque barbare ou mérovingienne nous est donc révélée à Arcy par son cimetière du lieu-dit : le Faîte-de-l'Orme. Son terrain, qui est bien circonscrit, et de plus d'un hectare de superficie, est limité à l'Est par la route nationale dont le bord est occupé par des habitations pourvues de jardins; ce côté se trouve en face l'avenue de la Gare. L'autre côté long, qui lui est parallèle, est borné par un chemin qui dessert des champs; les deux petits côtés, formés aussi par des ruelles, ont des maisons sur la bordure. (Carte d'Arcy, n° 20.)

La découverte des sépultures se fit par hasard dans les jardins dont il fallut défoncer le sol. On reconnut que toute la bande de terre longeant la route, sur 20 mètres environ de largeur, était comme pavée de sarcophages ou cercueils en pierre, dont l'un d'eux se voit au musée. Il est, comme tous ceux de cette époque, plus large de la tête que des pieds, et mesure 1 mètre 90 de longueur. Il s'en est trouvé un qui était formé de dalles rapprochées. Sur l'un d'eux, il y avait un dessin de lignes en arête de poisson.

On n'a découvert qu'une minime partie de ces sarcophages, tout en s'assurant qu'ils existent partout; et quelques-uns seulement ont été fouillés. Dans le cercueil en dalles, où reposaient un adulte et un enfant, on a recueilli une boucle

et un bracelet en perles; la boucle en bronze de cloche, de forme elliptique et très épaisse, dénote les débuts de l'époque mérovingienne; le lissu d'une étoffe a laissé son empreinte sur l'ardillon en fer rouillé. Un autre cercueil contenait à côté du squelette une bague en bronze dont le chaton circulaire et plat est orné de plusieurs lignes concentriques. Un troisième, muni de son couvercle, renfermait trois crânes et quelques autres débris humains; il était rempli de sable de rivière mêlé de quelques galets : c'était un petit ossuaire. Un quatrième était de même un dépôt d'os, car deux portions de crânes étaient posées sur un fragment de dalle, et la caisse était remplie d'une cendre jaunâtre produite sans doute par la décomposition d'ossements dont on avait bourré le cercueil. On constate d'abord que là, comme presque partout, les sépultures ont été pillées, et, de plus, que les mêmes cercueils servaient à plusieurs générations, les derniers prenant la place de leurs devanciers. Quant à la provenance de ces sarcophages, on peut la voir dans la carrière de Roche-Taillée dont la pierre est de même, blanche, tendre et grossière.

Ces trouvailles récentes ont fait souvenir aux voisins qu'autrefois on avait découvert dans le champ limitrophe des jardins un cercueil contenant un sabre et, ailleurs, un collier en verroterie. On peut voir au musée plusieurs objets, outre ceux qui sont mentionnés, et dont l'origine est la même : une boucle en fer avec plaque allongée garnie de boutons de bronze; une boucle en fer avec plaque circulaire.

L'exploration que j'ai faite dans le champ attenant aux jardins m'a convaincu que tout le terrain encadré par la route et les chemins était le cimetière barbare d'Arcy délimité aujourd'hui comme à l'époque. Seulement il a servi jusqu'au temps de Charlemagne (800) et au delà, car j'ai exhumé un squelette dont la tête reposait sur un débris de tuile à rebords et qui était recouvert de trois grandes dalles. Cette sorte de sépulture caractérise l'époque dite carolingienne.

C'est donc là que reposent, depuis les temps de Clovis, les Gallo-Romains échappés aux massacres, les Francs vainqueurs et peut-être quelques Burgondes restés par suite d'alliances. Ce mélange pacifique était possible avec les Francs, peu nombreux, qui, se réservant seulement l'administration et les terres du fisc impérial et des disparus, laissaient aux peuples conquis leurs biens en partie, leurs lois, leurs armes et leur nom même. Toutefois, les Francs ambitieux ne gardèrent pas

longtemps leurs limites, car les enfants de Clovis envahirent la Bourgogne en 523 et se la partagèrent en 534.

De cette époque des débuts du nouveau bourg d'Arcy inscrits dans son cimetière, aucune tradition n'est restée dans le pays, ce qui en prouve l'ancienneté, étant donné qu'il s'agit d'un champ de sépultures considérable. Or, l'existence de ce cimetière, témoin d'une population relativement importante, vient éclairer plusieurs documents relatifs à la vallée de la Cure. Après l'archéologie, l'histoire va parler quelque peu, les deux sources de nos connaissances se prêtant un mutuel appui.

Il faut arriver jusqu'aux descendants de Dagobert pour saisir quelques notes d'histoire, et c'est par les évêques, dans leur administration, que ce peu de lumière nous arrive. Il y avait alors, par suite des guerres de partage ensanglantées par des meurtres, une profonde décadence, et « la vertu de religion » était presque abolie », dit Jonas, un moine contemporain. Heureusement qu'un saint et savant prêtre d'Autun, Aunaire, fut donné à Auxerre pour évêque, vers 572.

Le premier soin de saint Aunaire fut de convoquer, en 578, un concile ou synode où, présidant l'assemblée de son clergé composée de sept abbés de monastères, trente-quatre prêtres de paroisses et trois diacres représentant des absents, il fit des règlements pour son clergé et pour son peuple (1). On y voit que les pratiques du culte païen subsistaient encore : des sacrifices faits aux arbres, aux fontaines, des sortilèges, des augures et des superstitions de toutes sortes. C'est un point à signaler, car nous retrouverons presque jusqu'à nos jours, à Arcy, la survivance de ces croyances populaires dont plusieurs sont d'origine gauloise.

Les noms de ces prêtres de paroisse sont mentionnés dans les actes du concile, mais sans la désignation pour chacun d'eux de sa localité. Un autre document le complète et nous fait connaître les trente-sept paroisses alors existant dans le diocèse d'Auxerre qui s'étendait jusqu'à la Loire. Saint Aunaire, après la tenue du concile, institua des prières solennelles que chaque paroisse devait faire un jour par mois toute l'année.

Nous voyons là les trente-sept paroisses, les seules existantes alors, preuve de la rareté de la population. « Le premier jour

(1) *Mémoires de l'abbé Lebeuf*, t. I, p. 124 et suiv.

de janvier, la ville (d'Auxerre) avec le clergé et le peuple » faisaient ces prières; puis nous trouvons pour notre région : Gouaix (Saint-Bris) et Nitry, le troisième jour; Bazarnes et Accolay, le cinquième jour; Merry avec ses dépendances, le sixième jour; « *Corævicus* (Arcy) avec le clergé et le peuple, le quatrième jour. » On remarque d'abord que huit fois des paroisses voisines sont réunies deux à deux, que pour les autres qui sont seules, il est fait mention de leurs dépendances, c'est-à-dire des localités qui se rattachaient à la paroisse alors plus étendue qu'aujourd'hui.

Le bourg de Cora (*Corævicus*) se distingue de tous les autres. D'abord, il porte seul le nom de bourg (*vicus*) qui le plaçait immédiatement au-dessous de celui de ville (*arbs*); mais une mention plus honorable, c'est qu'il est mis sur le même pied qu'Auxerre, car il est dit de lui seulement qu'il fera les prières avec « le clergé et le peuple. » Il se trouvait donc à Arcy, avec le curé de la paroisse, un diacre et d'autres prêtres qui sans doute desservaient Bessy, Lucy et surtout Saint-Moré, où l'Enfant martyr, honoré des pèlerins, exigeait pour son culte un ou plusieurs prêtres. L'importance du cimetière mérovingien est bien en concordance avec la note exceptionnelle que saint Aunaire donne à Arcy dans la liste des paroisses.

Un autre évêque, saint Tétrice, ancien abbé du monastère de Saint-Germain d'Auxerre, élu en 691 par tout le peuple de la ville, renouvela les réglemens de saint Aunaire (1). Il tint un synode en 695, et il ordonna que chaque abbaye et chaque paroisse viendraient à Auxerre même, dans la cathédrale de Saint-Etienne, y faire des offices solennels. La quatrième semaine de mars, c'est le tour du « bourg d'Escolives »; la première semaine d'avril est pour « le bourg de Bazarnes »; la première semaine de mai est pour *Corævicus*. ». Arcy se retrouve donc avec son titre de bourg donné seulement à quatre autres paroisses qui avaient acquis de l'importance depuis le premier synode.

Une ère de calamités allait s'ouvrir avec le huitième siècle; cette fois, c'est du Midi que les invasions devaient venir. Les Arabes, connus sous le nom de Sarrazins, avaient inondé la Gaule et vers 725 ils ravageaient Autun et l'Avallonnais. Même après leur défaite à Poitiers par Charles Martel (732),

(1) *Mémoires de l'abbé Lebeuf*, t. I, p. 164 et suiv.

ils se répandirent dans toute la Bourgogne et, par les vallées du Rhône, de la Saône et de l'Yonne, s'avancèrent jusqu'à Sens où ils furent arrêtés, vers 732, par l'archevêque saint Ebbon. On sait peu de chose de leurs dévastations dans nos vallées; mais les bourgades, situées comme Arcy sur des rivières et près des anciennes voies, durent être les plus éprouvées. Il faut ajouter que cette invasion avait été provoquée par plusieurs gouverneurs qui, voulant devenir indépendants, appelèrent à leur aide les ennemis du nom chrétien. Jusqu'à ce moment, le roi nommait ses gouverneurs qui, toujours révocables, administraient en son nom. Ainsi Auxerre avait son comte qui envoyait dans les bourgades des délégués chargés de rendre la justice, de lever les impôts et d'assurer la sécurité. Mais ces comtes tendaient toujours à remplacer le souverain, et, quand la royauté se trouva affaiblie, ils se dirent les maîtres du domaine confié à leurs soins : ce sera le régime féodal qu'une autre invasion, celle des Normands, rendra nécessaire.

Dans l'intervalle de ces deux événements, il se passa un fait intéressant pour le bourg d'Arcy qui possédait encore une partie du territoire de Saint-Moré (*Cora*), celle qui comprenait l'ancien camp romain. L'enfant martyr, qui a donné son nom au village, était resté, comme cela se pratiquait alors, dans le lieu même de son supplice, et un pèlerinage s'était établi à sa chapelle. Mais, contrairement à la coutume, le corps fut porté à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, puis déposé avec le corps de saint Germain et des autres saints, en présence du roi Charles le Chauve, le jour de l'Épiphanie de l'année 859, dans l'église souterraine ou crypte, appelée les Saintes-Grottes, nouvellement bâtie.

Voici ce qu'en dit un témoin oculaire, le moine Héric, le célèbre maître des écoles, dans son catalogue des saints, écrit vers 870. « De l'enfant Modéré, une chose seulement est avérée : c'est qu'il fut un enfant couronné du martyre, qui reposa longtemps dans sa propre basilique. Puis les miracles éclatant sur son sépulcre, il se fit une translation de son corps dans l'église de Saint-Germain pour qu'on l'honorât plus dignement par la solennité des offices et la richesse du luminaire. » Le petit village du jeune martyr ne pouvait pas être

(1) Abbé Parat, *Saint Moré, martyr du v^e siècle*, Bull. Avallon, 1904.

la *vicus-Coræ* qui avait un « clergé » en 578 et se plaçait par son importance aux côtés d'Auxerre. La translation des reliques de saint Moré eut lieu probablement avant l'invasion des Sarrazins, sous l'évêque saint Tétrice qui, dans son règlement, veut que toutes les paroisses assistent aux solennités de la cathédrale.

A la limite des territoires de Saint-Moré et d'Arcy, et dans la colline boisée dite de Saint-Moré, existe à mi-côte une petite fontaine qui porte aussi son nom. La source, peu abondante, coule toujours, mais se perd tout aussitôt. Son eau, à l'époque romaine, était conduite, par un aqueduc encore visible au bas de la côte, à une villa située, en amont, dans la vallée. C'est la fontaine du « bienheureux saint Moré » qui fut toujours l'objet d'une grande vénération et attirait encore des pèlerins des environs, surtout de Précy-le-Sec, il y a quelques années, sans pourtant que la tradition y vit le lieu du martyr. Ne serait-elle pas plutôt le témoin des antiques superstitions païennes dénoncées par saint Aunaire, que le nom et le culte d'un martyr auraient détournées de leur signification en prenant leur place.

Une légende charmante s'attache à cette fontaine : saint Moré allait souvent garder sa chèvre sur cette côte; il se rafraîchissait à la source et s'abritait vers le rocher voisin. Un jour, pendant son absence, des habitants du Vault-d'Arcy vinrent dans le bois et emmenèrent la chèvre qu'ils mangèrent le soir même. L'enfant sut aussitôt qui étaient les voleurs, il alla droit à la maison et leur dit : « Vous m'avez pris ma chèvre, où est-elle? » — « Nous l'avons mangée. » — Où sont les os? » Ils ramassèrent les os et les lui présentèrent. Ils étaient intacts, sauf un qui, ayant été jeté au feu, se trouvait en partie brûlé. L'enfant parla à ces restes, et aussitôt la chèvre se dressa pleine de vie, seulement elle était *gambie*, c'est-à-dire boiteuse de la patte qui avait été au feu.

On voudrait connaître les personnages qui, dans la paix ou dans la guerre, suivirent la voie d'Agrippa et s'arrêtèrent, entre Auxerre et Avallon, au bourg de Cora, la liste en serait longue. Un seul nom est livré par l'histoire à l'époque mérovingienne, aux temps des rivalités sanglantes des deux reines fameuses, Frédégonde et Brunehaut. Un moine irlandais, saint Colomban, avait fondé à Luxeuil, près de Lure (Haute-Saône), un grand monastère dans un désert marécageux, que lui avait abandonné Gontran, roi des Burgondes. Il y vivait en

paix lorsque Brunehaut, irritée de ses remontrances, l'envoya en exil vers 610. « Il partit de Besançon, dit son historien, le moine Jonas de Bobio, et, accompagné de ses frères, il passa par Autun et arriva à Avallon, puis, continuant son chemin jusqu'à la Cure, il parvint le même jour « au bourg qu'on appelle Chora où cinq malades atteints de frénésie se présentèrent à lui et furent guéris. De là, il gagna Auxerre (1). » Cette mention d'Arcy, cité seul des dix-huit villages situés sur la voie, témoigne de son importance.

Toutefois, sans qu'il soit fait mention d'Arcy, on peut dire que certains rois, allant d'Auxerre à Autun et suivant forcément la voie d'Agrippa, passèrent au bourg de Cora. C'est Dagobert I^{er} en 628, Clovis II en 641, et Dagobert III en 715 (2). Nous arrivons à Charlemagne qui vint aussi à Auxerre, sans aller plus loin dans la direction d'Autun. C'est une époque de paix intérieure et de sage administration, grâce « aux envoyés royaux » (*missi dominici*) qui allaient sur place se faire rendre compte de l'observation des lois. « Le règne de Charlemagne est l'un des plus grands dont l'histoire fasse mention ». (Lavisse.) Mais aussi, après tant de progrès réalisés dans tous les domaines de l'esprit, quelle décadence, pendant des siècles, va s'emparer de la France, nouvellement instaurée par la bataille de Fontenoy! (841).

A la veille de l'arrivée des nouveaux barbares qui mettront en péril la civilisation carolingienne, on peut citer le voyage de Charles le Chauve en 871, allant de Vienne à Auxerre et empruntant sans doute la grande voie d'Agrippa. Enfin, en 858, un cortège nous est signalé avec certains détails de la route. L'Histoire de France du moine bénédictin Aimoin, écrite au douzième siècle, rapporte que les reliques de saint Georges, de sainte Natalie et de sainte Aurèle furent apportées d'Espagne à Paris et qu'elles suivirent la voie romaine par le bourg de Cora, Bazarnes, pour gagner Auxerre.

Les barbares, cette fois, viennent des pays du Nord; ce sont les Normands, plus féroces même que les Vandales. Habiles marins, ils remontent fleuves et rivières dans des barques légères, attaquent par surprise; pillent, après massacres, les bourgs et les monastères et s'en retournent avec leur butin. Ces invasions, qui durèrent près d'un siècle,

(1) Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules*, t. III, p. 480.

(2) Abbé Lebeuf, t. III.

trouvèrent le pouvoir royal sans résistance. Trois fois les pirates vinrent à Auxerre, 887, 889, 909, mais son vicomte Rainard et son évêque saint Géran leur tinrent tête. Les campagnes de la Bourgogne, sans protection, furent dévastées; on cite Noyers, Montréal, Quarré, près duquel une bataille fut livrée, mais surtout Saint-Père où fut fondé vers 863 le premier monastère de la région par le célèbre Girard de Roussillon (1). Les Normands, ravageant la vallée de la Cure, le ruinèrent en 873, mais Girard le rebâtit sur la colline, de facile défense et alors déserte, qui devint le grand monastère et la ville de Vézelay. Ce fut une époque de misère profonde, et toute vie sociale était presque abolie par suite de l'insécurité prolongée et de la dépopulation.

Que reste-t-il à Arcy de cette époque carolingienne si remarquable au début, et, à la fin, si lamentable? Puisqu'il ne faut rien laisser perdre, même des traditions les plus obscures, on doit dire que le nom des Normands est resté dans la mémoire du peuple. Les anciens veulent que le plus vieux château soit celui qu'on appelle « le château de la Laume » et qu'il aurait été ruiné par les Normands. On voit, en effet, au bord de la Cure, sur la rive gauche, dans une petite anse, à 700 mètres en aval du pont, un monticule bordé d'un côté par la rivière et de l'autre par un fossé encore apparent, ce qui lui donne l'air d'une motte féodale. Des fouilles entreprises à cet endroit ont fait reconnaître, dans une butte énorme de sable d'alluvion, non pas les ruines d'un château avec des souterrains, mais des vestiges d'une habitation ordinaire appelée dans les chartes du quinzième siècle « la maison du Vergier », qui était un fief du château de Digogne. (Carte d'Arcy, n° 28.)

Quant au bourg lui-même, on chercherait en vain les moindres vestiges de cette époque; les villes même n'en montrent pas davantage. Les 500 ans de la domination romaine ont laissé du moins des ruines de villas très reconnaissables à leurs murs solides, à leurs monnaies et à toutes sortes de débris de l'industrie et des arts; on peut en indiquer la place, l'importance et la destination.

Les 500 ans de l'époque barbare et du Haut-Moyen-Age, au contraire, n'ont d'autres témoins de leur existence que des

(1) Il sera parlé de Girard au treizième siècle dans l'histoire d'Arcy.

cimetières. C'est que la manière de construire des Francs, qui étaient des ouvriers en bois, avait supplanté la manière romaine; et l'on peut voir dans les maisons à pignon, qui nous restent du quinzième siècle, quel aspect présentait une ville, un simple bourg, en le ramenant aux proportions modestes que devaient avoir les pauvres habitations du temps de Charlemagne. On ne connaissait guère alors que l'œuvre des charpentiers : le pont, le château-fort, l'église étaient des constructions en bois (1).

La paroisse d'Arcy, établie une des premières, eut donc son église dès l'époque mérovingienne, édifice en rapport avec la population, plus considérable que celle des paroisses voisines, mais en réalité bien réduite et assez pauvre. Cette église devait certainement s'élever au milieu des habitations et à proximité du cimetière ancien. Qu'aucun souvenir n'ait survécu, cela ne surprend pas, puisque le cimetière lui-même, d'une importance notable, était ignoré avant la découverte des sépultures.

La place de cette église primitive peut être cherchée au bas du Faîte-de-l'Orme, entre le cimetière et la rivière, à l'endroit où un grand terrain en culture bordant la rue à l'est s'intercale d'une façon anormale entre les groupes de maisons partout ailleurs si resserrées. (Actuellement propriété Bailly.) L'église actuelle, reportée sur la rive gauche dans l'enceinte fortifiée du château, et par suite séparée du gros des habitations par la rivière, ne fut édiflée à cette place qu'à l'établissement de la forteresse féodale au onzième ou douzième siècle. C'était la coutume de placer l'édifice religieux auprès du château pour qu'il fût protégé, ce qui devint nécessaire à Arcy, où le bourg ne fut pas entouré de murs.

Le premier pont d'Arcy fut comme le reste une construction en bois, et quand la chronique relate qu'en 1143, tous les ponts de l'Auxerrois furent renversés par les glaces, il faut bien sûr entendre qu'il s'agit, pour la plupart, des ponts anciens, en bois, édiflés à la manière des Francs. Le passage primitif de la Cure devait, selon la coutume de ces temps, se faire au moyen de plusieurs petits ponts appuyés sur les îles et déboucher dans le vallon séparant le château moderne du château du Châtenay et appelé Val-Sainte-Marie, qui allait

(1) La cité de Paris était à cette époque entourée de murailles flanquées de tours, et reliée à la plaine par des ponts, le tout en bois. Tours avait son pont de bois sur la Loire (jusqu'en 1050).

directement par une pente douce rejoindre la voie. Le gué, occupé maintenant par le pont de pierre, pouvait être utilisé aux basses eaux, mais sitôt que le château et l'église eurent été élevés sur la côte de la rive gauche, un pont s'imposait et, dès le douzième siècle, il fut, à n'en pas douter, comme les autres édifices, bâti en solide maçonnerie.

Dans le Haut-Moyen-Age les villes seules étaient fortifiées, et les bourgades n'avaient d'autres abris contre les pirates que la forêt qui était alors immense. On peut croire que la première défense d'Arcy remonte à l'invasion des Normands, car le duc d'Auxerre, Richard le Justicier, que l'histoire nous montre attentif à protéger son duché contre les Normands, dut donner l'ordre au gouverneur d'Arcy, une des plus grosses bourgades, de créer un refuge pour préserver les vies d'hommes. Ces défenses, dans la campagne, consistaient souvent en une motte ou butte artificielle de terre garnie de palissades et entourée de fossés, sur laquelle se dressait une tour ou donjon en bois. A Arcy, pays de carrière, les ouvrages de protection, toujours d'une grande simplicité, ont pu être en pierre. La résidence du gouverneur qui devait se trouver dans la plaine, non loin de la primitive église, fut transférée sur la côte escarpée et devint un château-fort. La position se prêtait à la défense, car la rivière et des talus abruptes la bordaient d'un côté, et des fossés profonds la protégeaient de l'autre.

Le bourg d'Arcy, à la fin de l'époque carolingienne, n'était pas limité à l'anse de la rive droite. Déjà des maisons, en petit nombre sans doute, avaient formé, en face du gué, sur la côte escarpée de la rive gauche, un groupe près de la plaine sableuse de facile culture. Ce fait est prouvé par la découverte d'un cimetière, dont l'étendue n'est pas connue, dans les talus du fossé de défense. En tirant le sable de rivière qui recouvre l'emplacement du vieux château, on a vu des sépultures à trois mètres de profondeur. On reconnaissait l'ancien sol de terre brune au-dessous duquel, à un mètre, reposaient les corps, et par-dessus lequel une épaisseur de deux mètres de sable provenant des fossés avait été amassée. Le cimetière avait donc précédé l'établissement du château-fort. Les quelques débris de poterie dénotaient sûrement une époque qui dépassait les temps mérovingiens. Les crânes ont été soumis au professeur d'anthropologie du Muséum, M. Hamy, qui les a classés dans la race dite bourguignonne. Le type de celle

race se présente sous une forme globuleuse qui est « taillée en pavé », c'est-à-dire dont les faces tombent droites. Des spécimens se voient aux musées d'Arcy et d'Avallon. (Carte d'Arcy, n° 21).

Ce petit cimetière de l'époque carolingienne semble se rapporter à une donation que fit Charles le Chauve à son « fidèle » Nivelon en 842, moins de deux ans après la bataille de Fontenoy. Il lui accorde « dans le pays d'Auxerre, dans une villa appelée *Villasalum*, dix menses (métairies) avec une chapelle construite en l'honneur de saint Martin et située sur la rivière de Cure (1) ». Ne serait-ce pas la chapelle du groupe de la rive gauche qui avait, comme beaucoup de chapelles rustiques, son cimetière à proximité? L'église primitive d'Arcy avait pour patron saint Georges, mais quand elle fut transférée de la plaine sur la côte, peut-être à la place où s'élevait la modeste chapelle, elle ajouta au nom de saint Georges celui de saint Martin qui, plus populaire, finit par faire oublier le premier. Dans ce cas, qui reste incertain, *Villasalum* serait Lac-Sauvin.

Ce don de l'empereur Charles à « son fidèle » laisse entrevoir le changement profond qui va s'accomplir sous ses successeurs.

Les rois, en effet, à l'origine, possédaient de vastes territoires, et comme ils n'avaient que ces sources de revenus pour entretenir leur maison et leur armée, ils étaient les plus puissants parce qu'ils étaient les plus riches. Peu à peu, pour s'attacher des partisans « des fidèles », ils accordaient des immunités, puis des territoires en toute propriété. Ils s'appauvrirent tandis que les comtes s'enrichissaient et se déclaraient indépendants en face de la royauté réduite à l'impuissance.

La monarchie française deviendra donc une sorte de confédération provinciale qui sous le nom de féodalité sera le régime normal du pays. Il retiendra à peine, comme un souvenir, le nom du roi jusqu'au jour où Philippe-Auguste commencera à revendiquer les droits du souverain.

(A suivre.)

(1) *Cartulaire de l'Yonne*, t. II, p. 2 et 3.